

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

People's Democratic Republic of Algeria

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

Ministry of Higher Education and Scientific Research

جامعة عبد الحميد ابن باديس مستغانم

Abdelhamid Ibn Badis University - Mostaganem

كلية العلوم و التكنولوجيا

Faculty of Science and Technology

قسم الهندسة المعمارية

Department of Architecture



Department of Architecture

قسم الهندسة المعمارية

The date :

التاريخ:

Ref :/ U.M / F.S.T / 2024

رقم :/ج.م/ك.ع.ت/2024

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES DE MASTER ACADEMIQUE

Domaine : Architecture, Urbanisme et métiers de la ville

Fillière : Architecture

Thème :

Pole de gouvernance pour la ville de mostaganem :

Centre de Congrès

Elaboré par :

- Abdellaoui Fethi
- Benabed Mohamed
- Bouhacida Abdel Majid
- Liazidi Mohamed Yasser

Dédicaces

Avant toute chose, nous dédions ce mémoire à nos parents, piliers inébranlables de notre parcours. Leur amour, leur patience, leurs sacrifices et leur présence constante ont été notre force tout au long de ces années d'études. À eux, va notre gratitude la plus profonde.

Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance à Monsieur Nabil Roubai Chorfi et Madame Dahbia Abbou, pour leur encadrement attentif, leurs conseils éclairés et leur confiance, ainsi qu'à Madame Chrifa, pour sa contribution précieuse.

Nos remerciements vont aussi à l'ensemble du corps enseignant, pour la qualité et la richesse de l'enseignement reçu. Leur exigence, leur rigueur et leur passion ont marqué durablement notre formation et contribué à forger notre regard d'architecte.

À nos amis proches et camarades, merci pour les rires partagés, les encouragements sincères, l'entraide et les instants de réconfort qui ont illuminé notre quotidien.

Enfin, nous adressons une pensée reconnaissante à toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, ont participé à la réalisation de ce mémoire. Vos gestes, vos paroles et votre soutien ont compté plus que vous ne l'imaginez.

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à toutes les personnes qui nous ont accompagnés tout au long de ce parcours universitaire.

Nos remerciements vont d'abord à l'ensemble du corps enseignant de notre formation, pour la qualité de l'enseignement dispensé, la richesse des échanges et la rigueur pédagogique qui ont nourri notre réflexion et affiné notre regard d'architectes en devenir. Leur implication, leur exigence et leur professionnalisme ont été des repères tout au long de notre cursus.

Nous adressons également une pensée sincère à nos camarades et amis, proches ou lointains, pour leur solidarité, leur écoute, leur présence bienveillante et les nombreux moments de partage qui ont rythmé ces années d'études. Leur soutien, dans les moments de doute comme dans les réussites, a été essentiel.

Nous n'oublions pas nos familles, et en particulier nos parents, à qui nous devons tout. Leur patience, leur amour inconditionnel, leurs sacrifices silencieux et leur foi constante en nous ont été notre force motrice. Ce mémoire est aussi le fruit de leur dévouement.

Enfin, nous souhaitons adresser un remerciement tout particulièrement chaleureux à Monsieur Nabil Roubai-Chorfi et Madame Dahbia Abbou, pour leur encadrement attentif, leurs conseils précieux et leur accompagnement rigoureux tout au long de ce travail. Leur disponibilité, leur écoute et leur exigence bienveillante ont largement contribué à la qualité de notre projet et à notre progression personnelle et professionnelle.

Résumé

« Un centre de congrès n'est plus seulement un lieu de réunion : il devient un espace de représentation, de synergie et d'innovation territoriale, au service du dialogue et du développement. »

Notre projet de fin d'études porte sur la conception d'un centre de congrès intégré dans un pôle de gouvernance à Mostaganem, sur un site stratégique en reconversion. L'ambition principale est de créer un équipement institutionnel majeur, capable de structurer le territoire, d'accueillir des événements nationaux et internationaux, et de renforcer l'attractivité économique et diplomatique de la ville.

Le centre de congrès est pensé comme un nœud fonctionnel et symbolique, articulant espaces de conférences, auditoriums, expositions, salons VIP et zones de rencontre, dans une architecture contemporaine, ouverte et contextuelle. Il s'inscrit dans une logique de synergie avec les autres composantes du pôle : tour administrative, hôtel, cité d'affaires, centre d'archives et centre d'incubation.

Sa conception repose sur une modularité spatiale, une gestion maîtrisée des flux et une forte intégration urbaine et paysagère, avec une attention particulière portée à la durabilité environnementale et à l'expression architecturale. Ce projet illustre ainsi une nouvelle génération de centres de congrès : polyvalents, représentatifs et en dialogue actif avec leur territoire.

الملخص

« لم يعد مركز المؤتمرات مجرد فضاء للاجتماعات، بل أصبح مجالاً للتمثيل، والتأزر، والابتكار »
« الإقليمي، في خدمة الحوار والتنمية »

يتناول مشروع تخرجنا تصميم مركز مؤتمرات مدمج داخل قطب للحكومة بمدينة مستغانم، وذلك على موقع استراتيجي قيد إعادة التهيئة. وتتمثل الفكرة الأساسية في إنشاء مرفق مؤسساتي رفيع المستوى، قادر على تنظيم فعاليات وطنية ودولية، وتعزيز الجاذبية الاقتصادية والدبلوماسية للمدينة.

يُصمم مركز المؤتمرات كـ نقطة محورية وظيفية ورمزية، حيث يجمع بين قاعات المؤتمرات، المدرجات، فضاءات المعارض، صالونات كبار الشخصيات، ومناطق اللقاء، ضمن لغة معمارية معاصرة ومنفتحة تتفاعل مع محيطها الحضري والطبيعي. كما يُدمج المشروع ضمن منطق ترابطي مع باقي مكونات القطب: البرج الإداري، الفندق، المدينة الاقتصادية، مركز الأرشيف ومركز الحاضنات.

يعتمد تصميم المركز على مرونة وظيفية، وإدارة فعالة للحركة، واندماج عمراي ومنظري مدروس، مع اهتمام خاص متعددة الوظائف، رمزية، بالاستدامة البيئية والتعبير المعماري. ويجسد هذا المشروع جيلاً جديداً من مراكز المؤتمرات وفي حوار مستمر مع محيطها الإقليمي

Abstract

"A convention center is no longer merely a space for meetings; it has become a place of representation, synergy, and territorial innovation — serving dialogue and development."

Our graduation project focuses on the design of a convention center integrated within a governance hub in the city of Mostaganem, on a strategically redeveloped site. The primary aim is to create a major institutional facility capable of hosting national and international events, while enhancing the city's economic and diplomatic appeal.

The convention center is conceived as a functional and symbolic core, bringing together conference rooms, auditoriums, exhibition halls, VIP lounges, and networking areas within a contemporary architectural language that opens up to its urban and natural surroundings. The project operates in synergy with other key components of the governance hub, including an administrative tower, hotel, business district, archive center, and innovation incubator.

Its design emphasizes spatial flexibility, fluid circulation management, and thoughtful urban and landscape integration, with particular attention to environmental sustainability and architectural expression. This project reflects a new generation of convention centers: versatile, representative, and actively engaged with their territorial context.

Sommaire

Table des matières

Résumé.....	4
الملخص.....	5
Abstract.....	6
Sommaire.....	7
Partie I.....	11
Pôle de gouvernance pour la ville de Mostaganem	11
1. les objectifs de projet :	12
2. Les avantages d'un pôle de gouvernance.....	13
3. Les contraintes d'un pôle de gouvernance.....	14
4. Analyse du site	14
4.1. Localisation.....	14
4.2. Approche historique.....	15
4.3. Approche morphologique.....	17
4.4. Approche séquentielle	20
5. Étude de cas : La Défense, Département des Hauts-de-Seine	23
5.1. Présentation du projet.....	23
5.2. Contexte territorial et historique	23
5.3. Morphologie et organisation spatiale.....	24
5.4. Fonctionnement et programme	25
5.5. Analyse architecturale.....	26
5.6. Synthèse et enseignements pour notre projet.....	27
6. Programme proposé	27
6.1. Les fonctions du programme.....	27
7. Genèse du pôle de gouvernance	28
8. Résultat final.....	30
9. Conclusion.....	31
Partie II.....	33
Approche théorique	33
1. Concept	34
1.1. Qu'est-ce qu'un congrès ?	34
1.2. Qu'est-ce qu'un centre de congrès ?	34
2. Évolution des espaces dédiés aux congrès dans le temps	34
2.1. L'Agora Grecque (VIIIe - IVe siècle av. J.-C.).....	34
2.2. Le Forum Romain (Ve siècle av. J.-C. - Ve siècle apr. J.-C.) :	35

2.3.	Les Places Publiques Médiévales (Ve - XVe siècle) Au Moyen Âge :	36
2.4.	naissance des palais des congrès modernes (debut XXe siècle):.....	36
2.5.	Fin du XXe – début XXIe siècle : vers des équipements multifonctionnels et connectés.....	37
2.6.	Aujourd'hui : des centres intégrés dans des pôles urbains et économiques.....	37
5.	Etudes de cas.....	45
5.1.	EXEMPLE 1: CENTRE DE CONGRÈS DE LYON "UN COMPLEXE ÉVÉNEMENTIEL EN PLEIN CENTRE-VILLE "	45
5.2.	EXEMPLE 2 : CENTRE INTERNATIONAL DE CONFERENCES (CIC).....	49
6.	Conclusion.....	54
	Approche Conceptuelle	55
1.	Introduction.....	55
2.	Choix de site et motivation	55
2.1.	Par rapport au Pôle.....	55
2.2.	Par rapport aux autres équipements du pôle	55
3.	Analyse de terrain.....	56
4.	L'idéation architecturale	57
5.	Programme.....	59
5.1.	Organigramme de RDC	59
5.2.	Organigramme de R+1	60
5.3.	Organigramme de R+2	61
6.	Outils numériques de conception.....	62
7.	Structure Tridimensionnelle et Matériaux.....	62
7.1.	Système structurel.....	62
7.3.	Matériaux utilisés dans la structure tridimensionnelle	63
8.	Ambiances et rendus	65
	Conclusion	66
	Bibliographie	67
	Annexe.....	69

Table des figures

Figure 1 : Position du site de la SONIC dans le contexte urbain de Mostaganem....	14
Figure 2 : Environnement immédiat du site	15
Figure 3 : Axe historique de la Sonic	15
Figure 4 : Évolution du site – année 2006	16
Figure 5 : Évolution du site – année 2013	16
Figure 6 : Évolution du site – année 2017	16
Figure 7 : Évolution du site – année 2018	16
Figure 8 : Évolution du site – année 2024	16
Figure 9 : délimitation du site.....	17
Figure 10 : L'accessibilité vers le site	17
Figure 11 : Le système viaire autour du site	18
Figure 12 : Les flux mécaniques et piétons à proximité du site	18
Figure 13 : L'état des fonctions aux abords du site.....	18
Figure 14 : Organisation spatiale du bâti et du non-bâti autour du site.....	18
Figure 15 : Implantation du site SONIC en lien avec la topologie littorale	19
Figure 16 : Coupe topographique montrant la position du site SONIC par rapport au niveau de la mer.....	19
Figure 17 : Répartition spatiale des séquences d'observation sur le site	20
Figure 18 : séquence 1	20
Figure 19 : séquence 2.....	21
Figure 20 : séquence 2.....	21
Figure 21 : séquence 3.....	21
Figure 22 : séquence 4	22
Figure 23 : séquence 4.....	22
Figure 24 ; Quartier de la Défense	23
Figure 25 : Île-de-France, quartier d'affaires de La Défense.....	24
Figure 26 : Métropolisons la défense.....	25
Figure 27 : Schéma d'organisation fonctionnelle du quartier de La Défense.....	25
Figure 28 : Station Sully Morland Métro Paris Ligne 7.....	26
Figure 29 : Les différents accès du terrain.....	28
Figure 30 : Les espaces agricole du terrain.....	29
Figure 31 : La création d'une ligne du transport	29
Figure 32 : La création des deux axe	29
Figure 33 : Les différents projets du pole.....	30
Figure 34 : Plan de masse du pôle de gouvernance	30
Figure 35 : Les différents espaces du pole de gouvernance	31
Figure 36: Plan restitué de l'agora d'Athènes à la fin du Ve siècle v. J.-C. (D'après J. M. Camp, 1986 — voir bibliographie)	35
Figure 37: Peinture du Forum romain tel qu'il aurait pu apparaître au Ve siècle avant J.-C. Par Vilius Petrauskas.....	35
Figure 38 : Les Places Publiques Médiévales	36

Figure 39: Le Palais des Congrès et l'Hotel Concorde Lafayette de la Porte Maillot,1973 - Paris France.....	36
Figure 40: Le Palais des congrès de Montréal et son iconique verrière.	37
<i>Figure 41 : Sièges d'auditorium à allées multiples.....</i>	<i>40</i>
<i>Figure 42 : Sièges de l'auditorium continental.....</i>	<i>41</i>
<i>Figure 43 : Sièges d'auditorium à large éventail.....</i>	<i>41</i>
<i>Figure 44 : Scène à l'italienne.....</i>	<i>42</i>
<i>Figure 45 : surface équipé par siège.....</i>	<i>42</i>
<i>Figure 46 : surface équipé par sièges.....</i>	<i>43</i>
<i>Figure 47 : lignes de visée verticales.....</i>	<i>43</i>
Figure 48: Plan restitué de l'agora d'Athènes à la fin du Ve siècle v. J.-C. (D'après J. M. Camp, 1986 — voir bibliographie)	45
Figure 49:Centre De Congres De Lyon Carte Acces	46
Figure 50 : Plan Schématique Centre de Congrès de Lyon Accueils.....	47
Figure 51 : Plan Schématique Centre de Congrès de Lyon Forums.....	47
Figure 52 : plan schematique centre de congres de lyonsalles de reunion	47
Figure 53 : plan schematique centre de congres de lyon 3 Amphithéâtre	47
Figure 54: CIC - Centre International des Conférences - Alger	50
Figure 55 : Plan de masse Genaral de centre de Congres.....	50
Figure 56 : Plan RDC de centre de congres	51
Figure 57 : Plan de R+1 de centre de congres	51
Figure 58 : Auditorium "Icosium".....	52
Figure 59 Auditorium "Icosium".....	52
Figure 60 : salle Djamila	53
Figure 61 : salle djamila.....	53
Figure 62 : le site étudier	56
Figure 63 : implantation de terrain	57
Figure 64 : schéma d'evolution de la forme	58
Figure 65 : Logiciel Rhinocéros 3D.....	62
Figure 66 : structure	63
Figure 67 : structure tridimensionnelle	63
Figure 68 : panneaux GRC.....	64
Figure 69 : vue sur promenade.....	65
Figure 70 : vue sur projet.....	65
Figure 71 : vue sur volume	65
Figure 72 : vue sur volume	65
Figure 73 : vue sur l'esplanade.....	65
Figure 74 : vue sur volume	65

Partie I

Pôle de gouvernance pour la ville de Mostaganem

Introduction générale

Dans un contexte où l'efficacité administrative et le développement territorial durable deviennent des enjeux majeurs, la création d'un pôle de gouvernance s'impose comme une réponse stratégique aux besoins croissants en matière de gestion publique. Un tel pôle représente une structure centralisée, pensée pour coordonner les fonctions essentielles de l'administration, tout en assurant une meilleure articulation entre les politiques publiques, les infrastructures et les dynamiques économiques.

Notre travail propose la conception d'un pôle de gouvernance pour la ville de Mostaganem, intégrant des équipements administratifs et des programmes complémentaires tels qu'un centre d'archives, une cité administrative, une cité d'affaires, un centre d'incubation, un hôtel d'affaires, ainsi que d'autres infrastructures nécessaires à la vie urbaine contemporaine. L'objectif est de regrouper des services gouvernementaux actuellement éparpillés sur le territoire de la ville afin de renforcer l'efficacité des services publics, tout en créant un levier de développement économique, social et culturel.

Au-delà de la simple centralisation administrative, ce projet vise à réinventer un espace urbain à forte valeur symbolique et fonctionnelle, en transformant une friche industrielle en un véritable moteur de requalification urbaine. Il ambitionne de concilier modernité architecturale et durabilité environnementale.

Cette recherche explore comment le design urbain et la programmation spatiale peuvent contribuer à une gouvernance plus efficace, tout en participant activement à la revitalisation du tissu urbain et à la construction d'une ville plus résiliente, inclusive et tournée vers l'avenir.

Problématique

La dispersion des services administratifs à Mostaganem limite l'efficacité de la gestion publique et l'accès des citoyens aux services essentiels. Dans ce contexte, la création d'un pôle de gouvernance apparaît comme une solution stratégique pour centraliser les fonctions étatiques, tout en soutenant un développement urbain durable.

Toutefois, sa mise en œuvre soulève des questions clés quant à son organisation spatiale, fonctionnelle et symbolique, avec l'ambition d'en faire un levier de transformation et de revitalisation urbaine.

Dans cette optique, plusieurs problématiques émergent :

- **Comment organiser les structures de l'État au sein d'un pôle de gouvernance de manière à ce qu'elles soient complémentaires sur les plans fonctionnel, structurel et formel ?**
- **Quelles installations spécifiques et quels services doivent être proposés pour répondre aux attentes des futurs usagers du pôle de gouvernance ?**
- **Et enfin, Quel emplacement conviendrait le mieux pour accueillir un tel pôle de gouvernance ?**

1. les objectifs de projet :

L'objectif principal de ce travail est de **concevoir un pôle de gouvernance pour la ville de Mostaganem** qui regroupe, de manière stratégique et cohérente, les principales structures étatiques, religieuses, commerciales et sociales, dans un ensemble urbain intégré, fonctionnel et accessible.

D'autres objectifs ressortent de ce premier :

- **Consolider les structures et les services de l'État dans un ensemble unifié** : Regrouper les différentes fonctions institutionnelles (structures administratives, religieuses, archivistiques, d'hébergement et de loisirs) au sein d'un pôle unique, en assurant leur complémentarité fonctionnelle et leur articulation spatiale.
- **Offrir une gamme diversifiée de services adaptés aux besoins des citoyens et des usagers** : Proposer un programme architectural riche et inclusif intégrant :
 - Une **mosquée** avec espaces pour le culte, l'enseignement religieux et la cohésion sociale
 - Une **tour administrative** et une **cité administrative** regroupant les bureaux des différentes institutions gouvernementales
 - Une **cité des affaires** pour les activités économiques et professionnelles

- Un **centre de congrès** pour accueillir des événements officiels et culturels,
- Un **centre commercial** et une **esplanade urbaine** favorisant les interactions sociales et la détente, servant à dynamiser l'économie locale.
- Des **espaces verts, aires de jeux, et aménagements publics** pour une meilleure qualité de vie
- Un **centre des archives** moderne et sécurisé pour la préservation de la mémoire administrative
- Des **résidences et hôtels** pour loger les fonctionnaires, visiteurs et délégations.
- **Concevoir un projet architectural et urbain intégré** : Élaborer une proposition qui articule les différentes fonctions autour d'un schéma clair et lisible, en favorisant les continuités urbaines, les mobilités douces, et l'intégration paysagère.
- **Répondre aux enjeux de gouvernance, de visibilité et de proximité** : Renforcer la présence de l'État dans la ville à travers un projet emblématique, facilitant les démarches administratives, valorisant les services publics et renforçant le lien entre les institutions et les citoyens.

2. Les avantages d'un pôle de gouvernance

Un pôle de gouvernance présente de nombreux avantages. Il permet une **meilleure gestion administrative**, en centralisant les institutions et les services gouvernementaux, ce qui favorise une coordination plus efficace des politiques et des ressources.

Il contribue également au **développement économique** en attirant des investissements et en stimulant l'économie locale grâce à la présence de centres d'affaires, d'infrastructures modernes, et de services spécialisés.

Le renforcement de la transparence est un autre atout, car la réunion de plusieurs entités administratives en un seul lieu facilite le suivi et l'évaluation des actions gouvernementales.

De plus, un pôle de gouvernance favorise **l'innovation et la modernisation** en intégrant des technologies modernes et en promouvant des services publics innovants.

Il offre aussi une **accessibilité accrue** aux citoyens, qui peuvent ainsi bénéficier plus facilement des services administratifs, améliorant leur expérience et leur satisfaction.

Enfin, il **renforce l'attractivité de la région**, en la positionnant comme un centre administratif et économique dynamique

3. Les contraintes d'un pôle de gouvernance

Un pôle de gouvernance peut également présenter certaines contraintes. La sensibilisation citoyenne est nécessaire, car les citoyens pourraient avoir besoin d'être informés et familiarisés avec les nouvelles structures et services, ce qui peut nécessiter un effort supplémentaire en communication.

L'acceptation sociale peut aussi poser problème : l'implantation d'un tel pôle pourrait être mal accueillie par la population locale, notamment si elle implique des déplacements forcés ou des changements radicaux dans leur mode de vie.

En outre, un changement culturel peut être requis, car les nouvelles méthodes de travail ou l'introduction de technologies modernes peuvent demander un temps d'adaptation aux employés comme aux usagers.

4. Analyse du site

4.1. Localisation

4.1.1. *Présentation de site SONIC*

La zone étudiée est située au nord-ouest de la commune de Mostaganem, dans le secteur appelé « La Salamandre », à environ 2 kilomètres du port, ce qui lui confère une position stratégique favorable aux activités industrielles et logistiques. S'étendant sur une superficie totale d'environ 54 hectares, le site comprend 42 hectares occupés par l'ancienne usine de la SONIC (Société Nationale des Industries Cellulosiques) ainsi que 6 hectares de bâtiments couverts dédiés à la production et aux annexes



Figure 1 : Position du site de la SONIC dans le contexte urbain de Mostaganem

4.1.2. *Environnement du site SONIC*

Le site SONIC s'insère dans un tissu urbain caractérisé par une mixité fonctionnelle et une accessibilité renforcée. Il est bordé au nord par le front de mer aménagé, le long du boulevard de la Salamandre, et connecté aux principales voies menant vers le

centre-ville et les Sablottes. L'environnement immédiat se compose d'immeubles résidentiels de moyenne hauteur, d'équipements collectifs tels que la station de tramway et le complexe Metidji, ainsi que d'espaces publics récents favorisant la mobilité et l'attractivité du secteur.

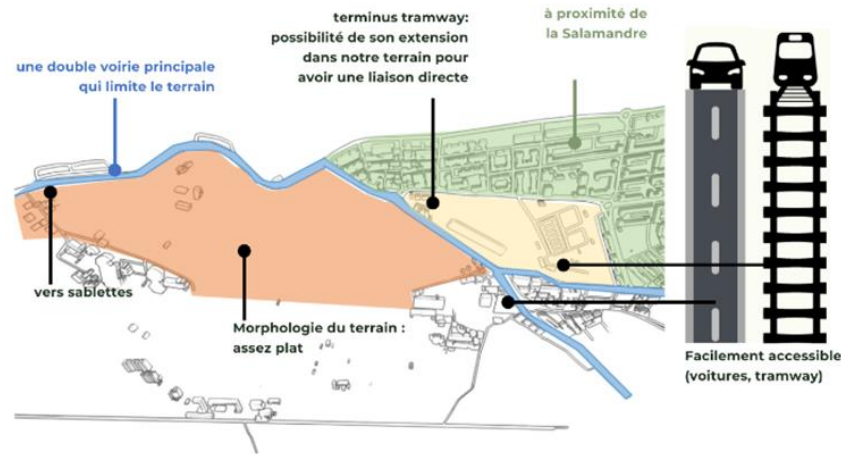


Figure 2 : Environnement immédiat du site

4.2. Approche historique

- **Le 23 janvier 1968** : suite à la révolution industrielle ils ont décidés de créer la sonic
- **1970** : la création de l'usine avec un programme ambitieux d'implantation de complexes intégrés, unités de production, sacherie, unités de transformation et centre de récupération et distribution, elle regroupait plusieurs unités à travers le territoire nationale (babaali, borj bouarreridj)
- **1985** : la restructuration de la société mère sonic par décret n°85191 du 23/07/1985. L'usine de mostaganem constituait le plus important investissement du pays de ce domaine.
- **1999** : rénovation partielle de la papeterie de mostaganem

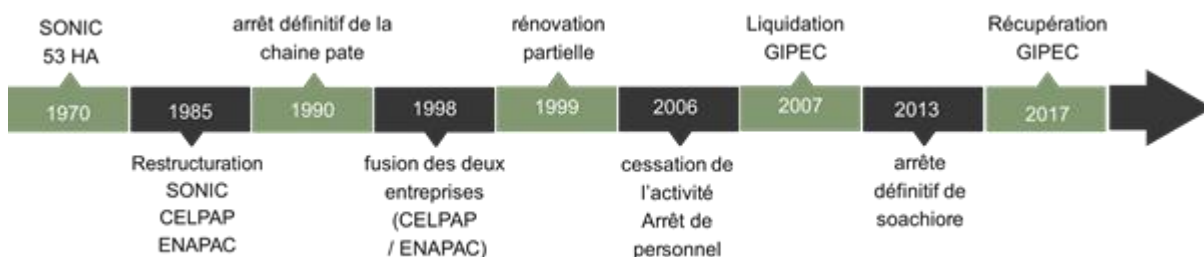


Figure 3 : Axe historique de la Sonic

Au cours de l'année 2006 :
L'usine s'est arrêtée et le personnel fut libéré. Depuis cette date, l'unité de mostaganem était en liquidation



Figure 4 : Évolution du site – année 2006

Au début de l'année 2013, L'unité de Soachlore spécialisée dans la production de L'hypochlorite de sodium (eau de Javel), arrête définitivement l'activité de la production



Figure 5 : Évolution du site – année 2013

Au cours de l'année 2014, débute les travaux de construction d'une station d'épuration dans la partie restante du site.

En 2017, l'ouverture de la station d'épuration et la récupération de l'unité papeterie de Mostaganem GIPEC par les autorités publiques



Figure 6 : Évolution du site – année 2017

La démolition de la sonic



Figure 7 : Évolution du site – année 2018

Site vide avec des ruines de la sonic près d'une station d'épuration



Figure 8 : Évolution du site – année 2024

4.3. Approche morphologique

4.3.1. *Delimitation de site*

En analysant la morphologie du pôle de gouvernance, nous constatons que son territoire est clairement délimité. Au nord, il est en contact direct avec le tissu urbain existant, marquant une limite artificielle liée à l'agglomération. Au sud, il est bordé par la Zone d'Extension Touristique (ZET) des Sablettes, ce qui traduit une autre limite construite à vocation différente. À l'est, les terres agricoles offrent une transition naturelle vers le paysage rural, tandis qu'à l'ouest, la mer forme une frontière naturelle et un repère fort du site. Ainsi, le pôle se distingue par une double identité, entre limites urbaines au nord et au sud, et richesse naturelle à l'est et à l'ouest.

Le site bénéficie d'une accessibilité multilatérale, avec plusieurs points d'entrée répartis sur ses différentes limites. Cette configuration facilite les liaisons avec le tissu urbain environnant et renforce son potentiel de connexion.



Figure 9 : délimitation du site

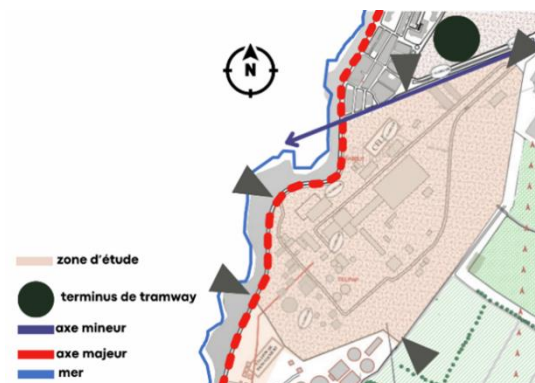


Figure 10 : L'accessibilité vers le site

Le système viaire du site combine deux logiques : une trame en damier qui structure les circulations principales de manière régulière, et un système arborescent qui assure une desserte hiérarchisée des différentes zones. Cette combinaison permet une bonne lisibilité et efficacité du réseau.

Les flux de circulation varient selon les zones. Le site présente des niveaux d'intensité différents, aussi bien pour les déplacements automobiles que piétonniers, et comporte plusieurs points d'intersection majeurs.

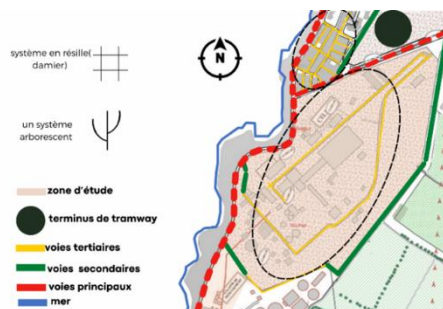


Figure 11 : Le système viaire autour du site

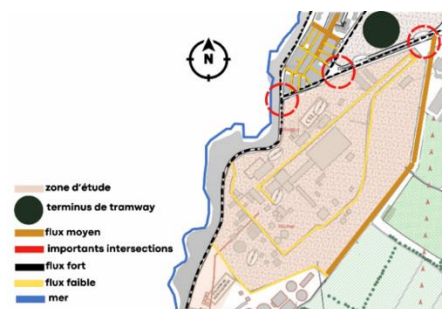


Figure 12 : Les flux mécaniques et piétons à proximité du site

L'environnement bâti autour du site est principalement composé de constructions basses (RDC et R+1), avec une présence plus ponctuelle de bâtiments de hauteur moyenne (R+4, R+5), ce qui offre une transition douce avec le paysage environnant.

Les fonctions autour du site sont diverses : on y trouve le complexe Metidji, une station de dessalement, des friches agricoles, ainsi que des zones résidentielles composées d'habitats collectifs et individuels. Cette mixité fonctionnelle enrichit le contexte urbain immédiat.

Le site comprend également des terrains agricoles non cultivés, qui représentent un potentiel de développement futur. Des zones d'habitat collectif marquent une densité résidentielle importante, tandis que la mer définit la limite ouest du site et renforce son attractivité paysagère.

La proximité d'un terminus de tramway constitue un atout en matière de transport collectif, renforçant l'accessibilité du site à l'échelle de la commune.

À l'intérieur même du site, on observe une diversité morphologique : des bâtis de tailles variées implantés selon une logique fonctionnelle, alternent avec des espaces non bâtis dispersés. Au nord, des constructions plus petites témoignent d'un tissu résidentiel individuel organisé selon un parcellaire traditionnel.

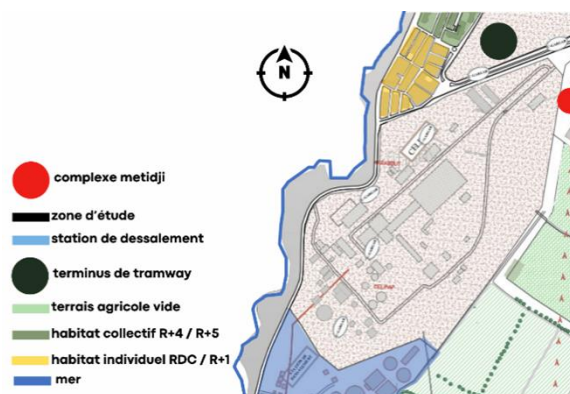


Figure 13 : L'état des fonctions aux abords du site

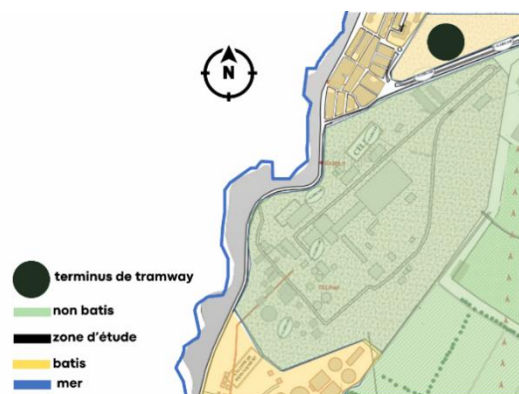


Figure 14 : Organisation spatiale du bâti et du non-bâti autour du site

4.3.2. **Topographie du site**

Nous observons que le terrain présente une pente douce, en contraste avec la forte déclivité de la zone qui descend vers la mer. Au centre du site, un plateau a été aménagé à la suite des travaux de terrassement réalisés pour l'implantation de l'usine Sonic.

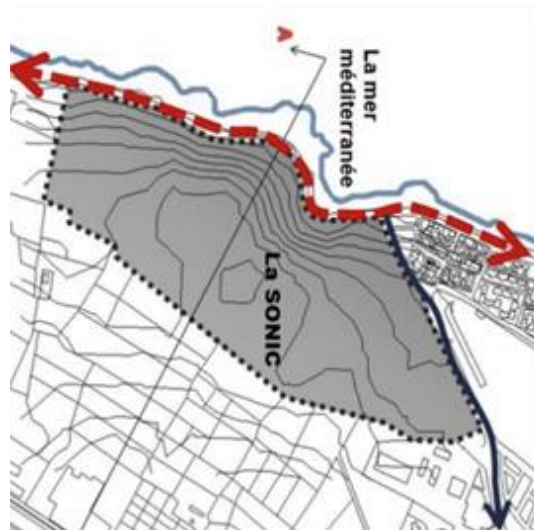


Figure 15 : Implantation du site SONIC en lien avec la topologie littorale

Avec une altitude de 25 mètres par rapport au niveau de la mer, la falaise permet une perspective ouverte sur la mer jusqu'à l'horizon



Figure 16 : Coupe topographique montrant la position du site SONIC par rapport au niveau de la mer

4.4. Approche séquentielle

Nous avons pris six différentes séquences pour réaliser une analyse séquentielle du site, chaque séquence révèle la manière dont le parcours s'organise en lien avec le terrain et son contexte.

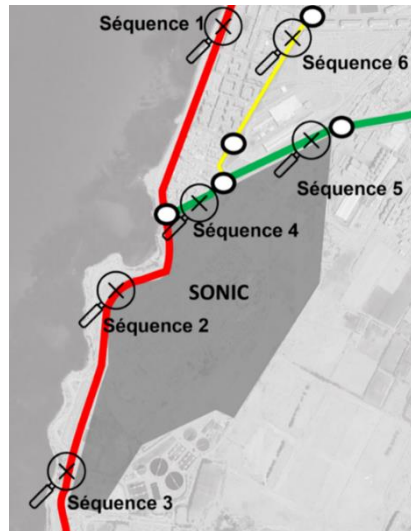


Figure 17 : Répartition spatiale des séquences d'observation sur le site

Séquence 1

nous fait découvrir le front de mer à travers un cheminement progressif. Le champ visuel est ouvert, bien que limité à droite par les restaurants.

Nous percevons une organisation urbaine typique des zones côtières, avec une séparation claire entre habitat et commerce, soulignant la vocation touristique. Le boulevard bordé de palmiers et de lampadaires nous guide dans une ambiance calme, renforcée par la faible circulation et le paysage aride.

L'environnement reste peu urbanisé, ce qui accentue cette impression de tranquillité



Séquence 1

Figure 18 : séquence 1

Séquence 2

Le regard est naturellement attiré par la route, qui nous sert de fil conducteur, les lignes de la route, les lampadaires et les pylônes électriques créent une séquence visuelle qui nous guide vers l'horizon. Ce rythme régulier et ces repères alignés renforcent notre perception de la profondeur et de la perspective, nous invitant à poursuivre le regard toujours plus loin dans le paysage



Séquence 2

Figure 19 : séquence 2



Séquence 2

Figure 20 : séquence 2

Séquence 3

une séquence visuelle nous guide vers la mer. Les dunes de sable marquent une pause dans cette progression linéaire et ajoute une dimension naturelle à la composition. Nous avons ainsi une vision d'un espace urbain en bord de mer, où la nature et l'aménagement urbain se rencontrent harmonieusement, créant un équilibre entre les éléments bâtis et le paysage naturel



Séquence 3

Figure 21 : séquence 3

Séquence 4

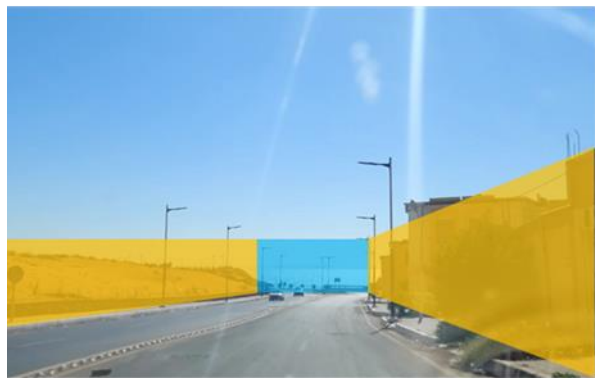
nous remarquons la présence de quelques espaces verts et d'un mur en pierre, ce qui apporte une touche de nature au sein de ce paysage urbain. Cela souligne la relation complexe entre l'homme et son environnement, et nous amène à réfléchir sur l'équilibre fragile entre le développement

urbain et la préservation de la nature



Séquence 4

Figure 22 : séquence 4



Séquence 4

Figure 23 : séquence 4

5. Étude de cas : La Défense, Département des Hauts-de-Seine

5.1. Présentation du projet

Le projet étudié est Le quartier de la Défense de Paris, ce projet est particulièrement pertinent dans le cadre de notre étude sur les pôles de gouvernance et d'affaires avec objectif d'une Smart City car il illustre à grande échelle les défis d'intégration métropolitaine, de diversification fonctionnelle et de gouvernance urbaine complexe.

Nous analyserons successivement : le contexte territorial et historique, la morphologie urbaine, le fonctionnement programmatique, l'analyse architecturale, la pertinence du projet, puis nous proposerons une synthèse critique et des éléments à tirer pour notre projet.

La Défense est le premier quartier d'affaires d'Europe. Il est situé dans les Hauts-de-Seine sur les territoires de 3 villes : Puteaux, Courbevoie et Nanterre. Les bâtiments les plus connus aujourd'hui sont la Grande Arche et le CNIT. D'autres tours sont emblématiques des diverses époques de développement du quartier : tours Initiale et Europe pour la première génération, GAN et Areva pour la deuxième Génération, Total pour la troisième. Les deux tours jumelles Hermitage Plaza domineront la Défense avec leur 323 mètre, soit un mètre de moins que la tour Eiffel.



Figure 24 ; Quartier de la Défense

5.2. Contexte territorial et historique

La Défense est localisée à l'ouest de Paris, sur un axe historique reliant le Louvre à l'Arche de la Défense, au cœur d'une zone densément urbanisée de l'Île-de-France.

Historiquement, La Défense est née d'une volonté d'extension du Quartier Central des Affaires parisien, dans un contexte de forte croissance économique après la Seconde Guerre mondiale. Les principaux acteurs ont été l'État, les collectivités

locales, les promoteurs immobiliers, et plus récemment l'Établissement Public Paris La Défense chargé du renouvellement urbain

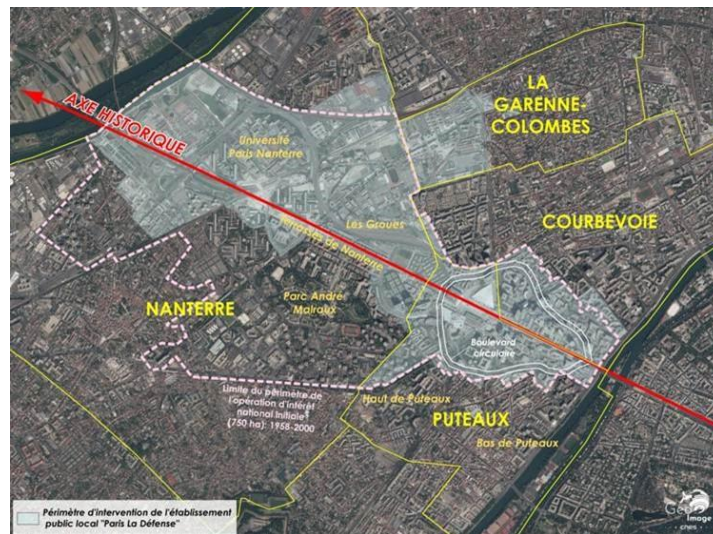


Figure 25 : Île-de-France, quartier d'affaires de La Défense

5.3. Morphologie et organisation spatiale

Nous observons une organisation orthogonale autour d'une dalle piétonne surélevée, marquée par la verticalité des tours alignées sur l'axe historique.

La dalle offre de grands espaces piétons, mais reste isolée du tissu urbain.

L'espace public, minéral, est ponctué d'art monumental, tandis que les espaces privés sont dans les tours. L'espace public sur la dalle est majoritairement minéral, parfois animé par des œuvres d'art monumental ; les espaces privés sont concentrés dans les tours.

Nous savons que le pôle de La Défense est le premier complexe d'échanges de transports en commun d'Europe, et son accessibilité est cruciale à plusieurs niveaux : aux liaisons internationales (LGV, aéroports, ports), à l'échelle métropolitaine pour faciliter l'accès à l'emploi et les échanges entre pôles, ainsi qu'au niveau local pour la logistique urbaine.

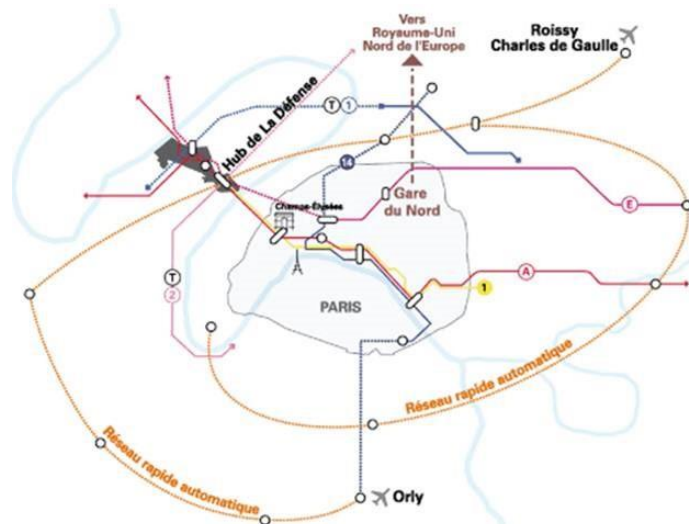


Figure 26 : Métropolisons la défense

5.4. Fonctionnement et programme

La Défense accueille principalement des bureaux (environ 3,5 millions de m²), ainsi que des centres commerciaux, des logements, des équipements culturels et quelques espaces de loisirs. Les flux piétons se concentrent sur la dalle, tandis que la circulation automobile se fait en sous-sol. Le quartier est très bien connecté grâce au métro, RER, tramway, bus, Transilien, et bientôt le Grand Paris Express, qui le relie efficacement à Paris et sa métropole. Nous remarquons toutefois un déséquilibre entre semaine et week-end : le site est très actif en semaine, mais largement déserté le week-end, à cause de sa fonction tertiaire prédominante. La dalle, vaste espace public de 30 hectares, est réservée aux piétons et véhicules de secours, organisée selon l'axe historique et le relief naturel pour faciliter les circulations et la desserte des bâtiments. Historiquement, la dalle de Paris La Défense a été conçue pour séparer les fonctions à destination des usagers du quartier de celles à vocation techniques ou logistiques.

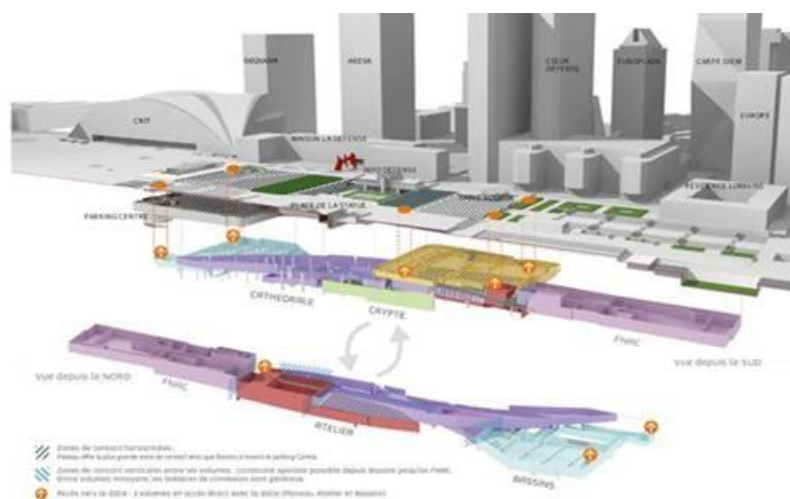


Figure 27 : Schéma d'organisation fonctionnelle du quartier de La Défense

Sa proximité avec Paris, et surtout ses transports ont permis à ce quartier de se développer. Le quartier de la Défense est desservi par un réseau de transports en commun variés : métro, RER, Tramway, transilien et 16 lignes de bus. Ce sont plus de 450 000 voyageurs qui y passent quotidiennement.



Figure 28 : Station Sully Morland Métro Paris Ligne 7

5.5. Analyse architecturale

Le quartier de La Défense se distingue par son architecture futuriste, organisée autour d'une dalle piétonne centrale de 31 hectares. Nous observons une séparation claire des flux : les véhicules circulent sous la dalle ou en périphérie via un boulevard circulaire, tandis que les tramways, RER et métros se trouvent en sous-sol sur plusieurs niveaux. Cette organisation en « mille-feuille » permet la cohabitation quotidienne de centaines de milliers de voyageurs et illustre parfaitement le concept de ville fonctionnelle décrit par Le Corbusier dans sa charte d'Athènes.

La Dalle de la Défense, qui s'inscrit dans l'axe historique du Louvre à la Grande Arche, se divise en cinq secteurs.

Nous trouvons d'abord le carrefour de Neuilly, un secteur routier proche de Paris marqué par le pont de Neuilly et la ligne 1 du métro aérien.

Vient ensuite le bassin Takis, un lieu apprécié des travailleurs pour son panorama et ses espaces conviviaux avec food-trucks.

Puis l'esplanade, une allée plantée de platanes avec des zones de pique-nique et des tours basses.

Le quatrième secteur, la place de la Défense, est le cœur piéton bordé de hautes tours, où convergent les flux venant des gares et métros.

Enfin, le parvis de la Défense, vaste espace entouré du centre commercial Les Quatre Temps, du CNIT et de la Grande Arche.



5.6. Synthèse et enseignements pour notre projet

La Défense est un exemple ambitieux sur le plan économique, mais elle révèle des limites en termes de porosité urbaine, de mixité fonctionnelle et de continuité sociale. Pour notre projet, nous retenons l'importance de **concevoir des espaces à échelle humaine**, de **favoriser un maillage urbain cohérent**, de **mixer les fonctions économiques, résidentielles et culturelles** afin de créer un quartier vivant à toute heure, et de penser des structures souples et accessibles, adaptées à différents types d'usages et d'acteurs.

6. Programme proposé

6.1. Les fonctions du programme

- **Fonctions administratives :**

Tour administrative : Siège des institutions centrales, assurant la concentration des instances majeures pour la gouvernance.

Cité administrative : Accueille les services publics essentiels (urbanisme, santé, éducation), facilitant l'accès pour la population.

Centre des archives : Espace dédié à la conservation, la numérisation et la consultation des documents officiels, garantissant leur accessibilité

- **Fonctions économiques :**

Cité des affaires : Regroupe bureaux, banques et espaces de coworking, moteur du développement économique et de l'emploi local.

Centre d'incubation : Offre un accompagnement aux startups et jeunes entreprises, soutenant l'innovation.

Hôtel d'affaires & résidences : Hébergement destiné aux fonctionnaires, délégations et visiteurs, avec logistique adaptée aux missions

- **Fonctions culturelles, sociales et religieuses :**

Mosquée : Lieu de prière et d'enseignement, jouant un rôle de cohésion sociale et d'ancrage culturel dans le tissu urbain.

Centre de congrès : Accueille conférences et forums, assurant le rayonnement

- **Fonctions commerciales et urbaines** :

Centre commercial & esplanade : Espaces de commerce, de restauration et de détente, animant le quartier et offrant des services quotidiens régional et international du site

- **Fonctions environnementales et de loisirs** :

Espaces verts & loisirs : Parcs, aires de jeux et promenades qui contribuent à la qualité de vie et à un environnement sain

- **Voiries, stationnements, accès** : Infrastructures assurant la fluidité des mobilités et l'accessibilité multimodale
- **Réserves foncières** : Espaces disponibles pour anticiper et répondre aux besoins futurs en extension ou en adaptation

Nous avons choisi de concevoir ce projet dans une logique de centralisation stratégique, en regroupant les institutions majeures afin de faciliter la gestion, renforcer l'interopérabilité des services et améliorer leur accessibilité pour les citoyens. Nous valorisons un ancien site industriel (SONIC) au fort potentiel de requalification, situé au cœur d'un axe urbain structurant. Grâce à sa connexion intermodale, entre tramway, axes routiers et proximité du littoral, tout en nous assurons une accessibilité optimale.

Nous avons également intégré une mixité fonctionnelle en combinant des activités économiques, religieuses, sociales et culturelles, afin de créer un tissu urbain vivant et animé en continu. En misant sur la cité des affaires et le centre d'incubation, nous favorisons l'innovation locale et soutenons l'entrepreneuriat. En parallèle, la tour administrative, la mosquée et l'esplanade deviennent des repères identitaires forts qui incarnent la symbolique et la singularité de notre projet

7. Genèse du pôle de gouvernance

Un sous-sol sera aménagé sous la majeure partie du terrain afin d'optimiser l'espace disponible. Plusieurs accès et sorties seront prévus pour faciliter la circulation des piétons et des véhicules. Des passages spécifiques seront intégrés pour les urgences et les



Figure 29 : Les différents accès du terrain

situations particulières. Des entrées réservées aux secours et à la maintenance compléteront le dispositif

L'aspect agricole de l'environnement immédiat sera préservé aménageant des espaces verts selon les besoins du projet. Des aménagements paysagers seront créés autour de la piste existante pour renforcer l'intégration naturelle. L'ensemble vise à préserver l'équilibre écologique du site tout en améliorant son attractivité



Figure 30 : Les espaces agricole du terrain

Nous allons Connecter la ligne du tramway de Salamandre au terrain par une nouvelle extension. Cette liaison facilitera l'accès au site et renforcer son intégration au réseau de transport. Elle favorise également une meilleure mobilité urbaine et une réduction de l'usage de la voiture



Figure 31 : La création d'une ligne du transport

Notre premier geste architectural consiste à diviser le terrain en deux parties par une esplanade menant à la tour administrative, ce qui va créer le premier axe important de notre projet. Cet axe sera aménagé en esplanade. Cette dernière structurera le projet.



Figure 32 : La création des deux axe

Le deuxième geste consiste à créer une deuxième esplanade qui respecte l'orientation de la Qibla et menant à la mosquée

Le reste des projets a été réparti dans les périphéries du notre pôle pour assurer une cohérence fonctionnelle entre les projets, par exemple l'hôtel d'affaires situé entre le cité d'affaires et le centre des congrès



Figure 33 : Les différents projets du pôle

8. Résultat final



Figure 34 : Plan de masse du pôle de gouvernance

Le plan de masse du pôle de gouvernance illustre l'implantation générale des différents bâtiments administratifs, équipements publics et espaces de services sur le site. Il organise la répartition fonctionnelle des zones (accueil, archives, bureaux, espaces publics) tout en assurant une circulation fluide et une lisibilité des accès pour les usagers.

Chaque espace y est représenté de manière distincte, permettant de comprendre comment les fonctions s'articulent entre elles, depuis les services internes jusqu'aux zones accessibles au public. La composition met en valeur les logiques de proximité,

d'accessibilité et d'organisation fonctionnelle propres à un équipement institutionnel de cette envergure



Figure 35 : Les différents espaces du pôle de gouvernance

9. Conclusion

Le projet de pôle de gouvernance de Mostaganem constitue une réponse architecturale pertinente aux enjeux contemporains de gouvernance urbaine. Par la reconversion du site emblématique de l'ancienne usine SONIC, il réactive une friche industrielle en un noyau civique actif, valorisant la mémoire du lieu tout en répondant aux impératifs de durabilité, de centralité et de mixité fonctionnelle. L'intégration des fonctions institutionnelles, religieuses, économiques et sociales dans un ensemble architectural unifié traduit une volonté claire de décloisonner les usages urbains et de générer un espace ouvert au dialogue, à l'innovation et à l'inclusion.

L'analyse multi-échelle (topographique, morphologique, historique et urbaine) révèle la pertinence stratégique du site, situé à l'interface de plusieurs entités urbaines majeures. Cette position offre un fort potentiel d'accessibilité et de connectivité, renforçant la capacité du projet à structurer une nouvelle centralité métropolitaine. Inspiré par le modèle de La Défense, tout en dépassant les logiques sectorielles, le projet adopte une posture plus contextuelle, humaine et ancrée.

Toutefois, certains axes mériteraient d'être approfondis : la gouvernance des espaces publics, la hiérarchisation des parcours piétons, ainsi que la lisibilité des fonctions dans l'espace bâti pourraient être mieux articulées. De plus, l'enjeu de la transition écologique pourrait être renforcé par une stratégie environnementale plus explicite (gestion de l'eau, énergies renouvelables, matériaux locaux).

Pour aller plus loin, une réflexion sur la temporalité du projet phasage, évolutivité des programmes, appropriation citoyenne permettrait d'assurer sa résilience et sa

pérennité. L'introduction d'outils participatifs ou de dispositifs d'urbanisme transitoire pourrait également nourrir une dynamique plus inclusive.

Ainsi, ce pôle de gouvernance ne se limite pas à une opération fonctionnelle : il devient un levier de transformation territoriale, un repère identitaire et un manifeste architectural au service d'une ville plus lisible, équitable et ancrée dans son temps.

Partie II

Approche théorique

Le projet de centre de congrès à Mostaganem s'inscrit dans une vision stratégique de développement durable, visant à positionner la ville comme un acteur clé de l'économie régionale et nationale. En misant sur le tourisme d'affaires, ce projet ambitionne de diversifier l'économie locale et de faire de Mostaganem une destination attractive pour les événements MICE (Meetings, Incentives, Conferences, Exhibitions).

Intégré au sein du pôle de gouvernance de Salamandre, le centre de congrès occupe une place centrale dans le dispositif d'aménagement du site. Situé à proximité immédiate de la tour-hôtel et de la cité d'affaires, son implantation répond à une logique stratégique visant à renforcer les interactions entre les fonctions institutionnelles, économiques et diplomatiques du pôle. Pensé comme un espace d'échange, de représentation et de dialogue, le centre de congrès devient un véritable levier d'animation pour la vie politique et professionnelle du site.

Au-delà de sa vocation fonctionnelle, ce projet constitue une opportunité majeure pour stimuler l'économie locale, générer des emplois et attirer des investissements. Sa conception repose sur une approche multidisciplinaire, croisant les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'économie et de la sociologie. Ainsi, il ne s'agit pas seulement de construire un équipement, mais de penser un lieu fédérateur, porteur de sens et de cohérence pour le développement futur de Mostaganem.

1. Concept

1.1. Qu'est-ce qu'un congrès ?

Le mot « congrès » vient du latin « congressus » qui désigne l'action de se rencontrer. Le dictionnaire de l'Académie française le définit comme une assemblée des représentants de différentes puissances réunis dans un même lieu afin de conclure la paix ou d'échanger sur des questions internationales.

Il est également possible de comprendre le congrès comme une assemblée de spécialistes qui confrontent les résultats de leurs travaux tout en débattant de questions littéraires, scientifiques ou religieuses. Enfin, c'est une réunion périodique des membres d'un parti politique, d'un syndicat ou toute rencontre entre des personnes qui souhaitent débattre de sujets qu'ils ont en commun.

1.2. Qu'est-ce qu'un centre de congrès ?

Un centre de congrès, également appelé palais des congrès, est une infrastructure dédiée à l'accueil d'événements professionnels de grande envergure tels que les congrès, séminaires, conférences, salons, expositions ou soirées gala. Ces établissements sont conçus pour offrir des espaces modulables et polyvalents, permettant d'adapter la configuration des lieux en fonction des besoins spécifiques de chaque événement.

Situés généralement dans des zones stratégiques, les centres de congrès bénéficient d'une accessibilité facilitée, étant souvent proches des aéroports, gares ou axes routiers majeurs. Ils sont également entourés de commodités essentielles telles que des hôtels, restaurants et services de transport, assurant ainsi une expérience optimale pour les participants.

En somme, un centre de congrès est bien plus qu'un simple lieu de rassemblement ; c'est un véritable catalyseur d'échanges professionnels, de développement économique et de rayonnement territorial.

2. Évolution des espaces dédiés aux congrès dans le temps

2.1. L'Agora Grecque (VIIIe - IVe siècle av. J.-C.)

L'évolution de l'équipement à travers le temps est un voyage fascinant qui reflète les changements sociaux, politiques et économiques de l'humanité. En partant de l'agora grecque jusqu'aux centres de congrès L'Agora Grecque (VIIIe - IVe siècle av. J.-C.) : L'agora était à la fois un lieu politique, commercial, religieux et social. Son organisation a évolué depuis l'époque archaïque jusqu'à l'époque hellénistique, passant d'un espace peu structuré à un complexe architectural ordonné. Les agoras variaient selon les cités (ex. : Athènes, Délos, Mégara), reflétant des spécificités locales tout en partageant des traits communs.

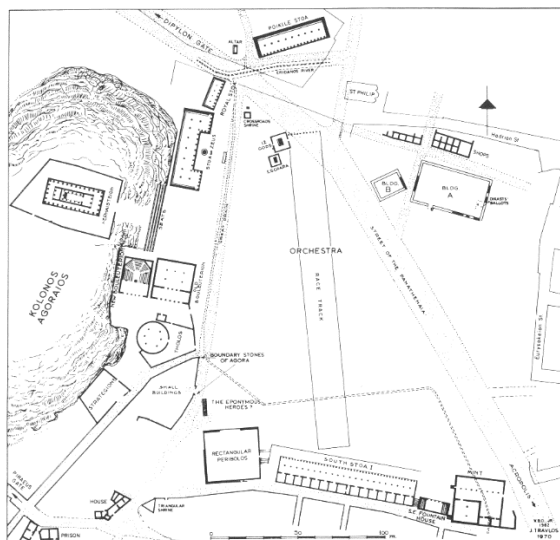


Figure 36: Plan restitué de l'agora d'Athènes à la fin du Ve siècle v. J.-C. (D'après J. M. Camp, 1986 — voir bibliographie)

2.2. Le Forum Romain (Ve siècle av. J.-C. - Ve siècle apr. J.-C.) :

Comme l'agora grecque, le forum romain antique n'a, à l'origine, aucune structure architecturale : c'est simplement une place dallée délimitée par les rues du centre urbain, autour de laquelle se groupent d'abord des édifices religieux et des boutiques. Sous l'influence grecque s'y ajoutent des portiques (des galeries couvertes soutenues par des colonnes). Au début du 3e siècle av. J.-C. apparaît la basilique, qui va devenir un édifice caractéristique du forum. Progressivement, l'architecture des forums évolue vers une place fermée rectangulaire et bordée de portiques. À partir du 4e siècle, en Italie, puis dans les provinces et les colonies romaines, les villes sont bâties en une fois d'après un plan cadastré. Elles reçoivent dès leur fondation un forum à plan régulier.

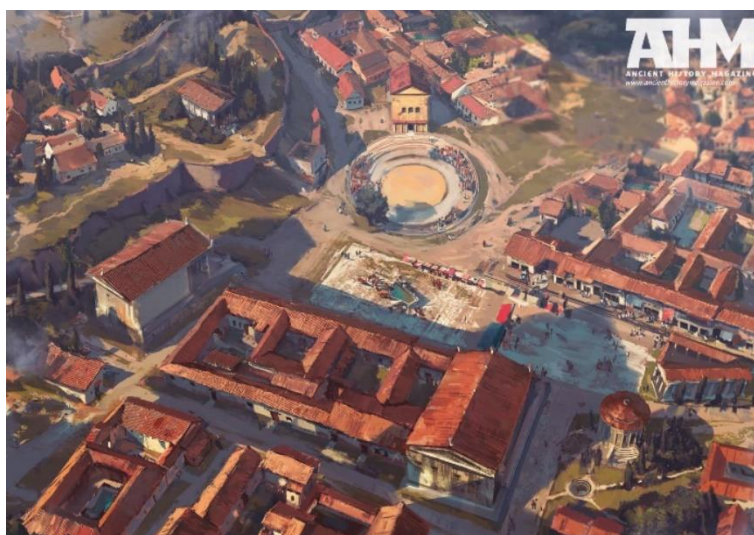


Figure 37: Peinture du Forum romain tel qu'il aurait pu apparaître au Ve siècle avant J.-C. Par Vilnius Petrauskas.

2.3. Les Places Publiques Médiévales (Ve - XVe siècle) Au Moyen Âge :

l'espace médiéval n'est pas une simple étendue géographique, mais un lieu de pouvoir, de conflits et de significations, où se jouent des enjeux politiques, économiques et religieux. l'espace médiéval est un produit dynamique des rapports de force entre acteurs (Église, noblesse, villes) et des représentations culturelles. Il invite à une approche interdisciplinaire (histoire, archéologie, anthropologie) pour mieux le comprendre.



Figure 38 : Les Places Publiques Médiévales

2.4. naissance des palais des congrès modernes (debut XXe siècle):

Après la Seconde Guerre mondiale, la mondialisation croissante, la structuration des institutions internationales et l'essor du tourisme d'affaires stimulent la création de bâtiments spécifiquement conçus pour accueillir des congrès. Les années 1960-1980 marquent la construction des premiers centres de congrès modernes, dotés d'auditoriums, de salles modulables et de technologies de communication avancées.

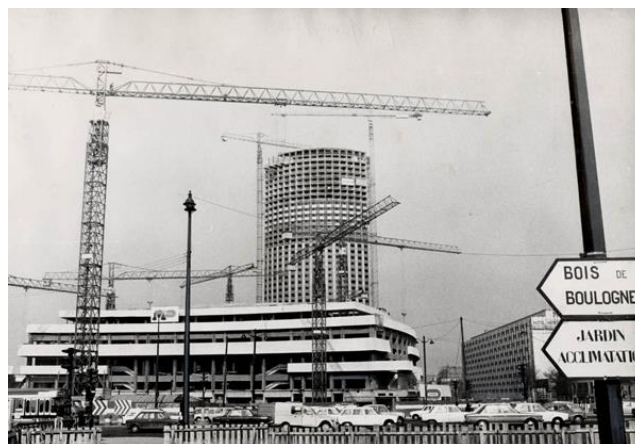


Figure 39: Le Palais des Congrès et l'Hotel Concorde Lafayette de la Porte Maillot, 1973 - Paris France

2.5. Fin du XXe – début XXIe siècle : vers des équipements multifonctionnels et connectés

Avec l'avènement du numérique, les centres de congrès évoluent vers des espaces ultra-connectés, capables d'intégrer visioconférences, technologies immersives et services à forte valeur ajoutée (traduction simultanée, scénographie digitale, etc.). L'accent est mis sur la flexibilité, le confort, l'accessibilité et la durabilité environnementale.

2.6. Aujourd'hui : des centres intégrés dans des pôles urbains et économiques

Aujourd'hui, les centres de congrès sont souvent intégrés à des complexes plus vastes (quartiers d'affaires, hôtels, pôles de gouvernance ou technopôles). Ils deviennent des leviers d'attractivité territoriale et s'inscrivent dans des stratégies de marketing urbain et de développement économique



Figure 40: Le Palais des congrès de Montréal et son iconique verrière.

3. Caractéristiques et typologies

3.1. Caractéristiques générales

Les centres de congrès, dans leur définition la plus large, sont des équipements publics ou semi-publics conçus pour accueillir des manifestations professionnelles, institutionnelles ou culturelles à forte capacité. Ils se caractérisent par une polyvalence spatiale, une grande capacité d'accueil, et une gestion rigoureuse des flux (Chaline, 1999).

L'organisation architecturale de ces équipements repose sur une hiérarchisation des accès, distinguant clairement les circulations du public, des organisateurs, et des services logistiques

Ces édifices sont aussi marqués par leur dimension représentative, souvent porteurs d'une ambition politique, territoriale ou économique. Leur architecture exprime cette ambition à travers des choix volumétriques affirmés, des espaces d'entrée monumentaux, et une esthétique souvent codifiée. Cette logique s'inscrit dans une tradition issue du mouvement moderne, où la forme suit la fonction, selon une organisation claire et fonctionnelle des masses bâties (Neufert, 2000). On y retrouve un auditorium central, entouré d'espaces annexes comme les salles de commission, les foyers et les zones d'exposition

Enfin, ces bâtiments exigent une flexibilité spatiale permettant d'adapter les configurations aux différents types d'événements, tout en assurant un confort acoustique, visuel et climatique. Ils incarnent ainsi une typologie architecturale hybride, entre équipement culturel, bâtiment administratif et structure événementielle (Reichen, 2010).

3.2. Typologies

La typologie des centres de congrès peut être classée selon plusieurs critères : leur taille, leur vocation fonctionnelle, et leur inscription territoriale. Ces distinctions ont été identifiées dans l'analyse des grandes infrastructures événementielles européennes et internationales (Chaline, 1999)

- **Le palais des congrès institutionnel** généralement situé dans les capitales ou les grandes métropoles, répond à des enjeux diplomatiques ou politiques. Il est souvent intégré à un environnement urbain dense et présente une architecture solennelle, destinée à marquer l'autorité et le prestige de l'institution hôte (Reichen, 2010)
- **Le centre polyvalent** quant à lui, se distingue par sa modularité interne. Il regroupe plusieurs fonctions sous un même toit – salles plénières, modules de réunion, galeries d'exposition – et s'adapte à la diversité des événements accueillis. Ce type est fréquent dans les villes secondaires, les stations balnéaires ou les pôles d'affaires émergents (Neufert, 2000)
- **Le centre spécialisé** se concentre sur un secteur donné, souvent en lien avec un pôle de recherche ou une institution académique. Son architecture est plus rationnelle, privilégiant l'ergonomie et l'efficacité à l'image de marque. Ce type vise la performance fonctionnelle plutôt que la monumentalité (Chaline, 1999)
- **Le complexe événementiel** associe centre de congrès et parc d'exposition. Il se compose de grandes halles à structure métallique, dotées de portées libres importantes, et s'articule autour de flux de grande capacité. Ce type est souvent implanté à proximité des infrastructures de transport comme les gares TGV ou les aéroports (Reichen, 2010).

Ces typologies peuvent coexister dans un même projet, selon les besoins du territoire et la stratégie de développement visée, traduisant une complexification des programmes et des attentes architecturales

Notre projet reprend les principes classiques des centres de congrès (modularité, multifonctionnalité, centralité), mais les traduit à travers une forme fluide et organique en rupture avec l'orthogonalité traditionnelle. Il en résulte un équipement ancré dans son contexte forestier, tout en assumant un rôle institutionnel fort au sein du pôle de gouvernance.

4. Conception architecturale de l'auditorium

La conception d'un auditorium ne se limite pas à une simple addition de sièges et d'une scène. Elle requiert une compréhension fine de l'acoustique, de l'ergonomie visuelle, des circulations, et de la qualité de l'expérience utilisateur. Dans le cadre de notre projet de centre de congrès, l'auditorium constitue une pièce maîtresse : un espace de convergence fonctionnelle et symbolique.

4.1. Les composants fondamentaux

L'auditorium est structuré autour de plusieurs éléments clés :

La scène : cœur de l'espace scénique, elle doit permettre une visibilité optimale, une bonne accessibilité et une configuration modulable pour différents types d'événements (conférences, spectacles, projections).

L'arrière-scène : comprend les zones techniques (coulisses, stockage, loges, zones de chargement). Sa conception doit favoriser la fluidité des flux techniques sans interférence avec le public.

La salle : organisée selon une pente calculée pour garantir une visibilité claire vers la scène, chaque rangée respecte un dégagement visuel minimal. La disposition peut être à l'italienne, en éventail, ou en hémicycle selon le caractère de l'auditorium

• Confort visuel et acoustique

Deux critères essentiels régissent la qualité d'un auditorium :

- **L'acoustique** : la forme du plafond, les matériaux absorbants ou réfléchissants, les panneaux latéraux et la géométrie de la salle sont conçus pour optimiser la propagation du son.
- **La visibilité** : une pente régulière, une hauteur de scène adaptée et l'absence d'obstacles visuels assurent une perception claire de l'orateur ou de la performance.

Typologie et capacité

Les auditoriums peuvent être polyvalents (configuration mobile des sièges), spécialisés (conférences, musique, théâtre), ou hybrides. Dans notre projet, nous avons opté pour deux auditoriums de capacités différentes :

- **Auditorium principal (grande capacité)** : destiné aux conférences majeures et événements diplomatiques.
- **Auditorium secondaire (moyenne capacité)** : pour les séminaires, projections ou sessions parallèles.

4.2. Disposition des sièges de l'auditorium

Dans le monde de la conception d'auditoriums, il existe trois principaux styles de disposition des sièges : à couloirs multiples, continental et en éventail. Des variantes de ces trois formes principales s'adaptent à différentes scènes

4.2.1. *Sièges d'auditorium à allées multiples*

Les sièges à couloirs multiples constituent une configuration plus formelle, adaptée aux amphithéâtres et aux conférences d'affaires. Le nombre de sièges peut varier, mais il faut généralement compter entre 14 et 16 chaises par rangée



Figure 41 : Sièges d'auditorium à allées multiples

4.2.2. *Sièges de l'auditorium continental*

La disposition continentale est une excellente solution pour optimiser l'espace et constitue le choix privilégié pour les auditoriums et amphithéâtres ouverts. Tous les sièges sont orientés vers l'arène centrale et disposés de manière concave, ce qui renforce l'intimité entre l'artiste et le public



Figure 42 : Sièges de l'auditorium continental

4.2.3. Sièges d'auditorium à large éventail

Les grands auditoriums permettent au public de se rapprocher et d'être plus personnel, mais limitent l'utilisation d'une scène à des activités principalement liées à la parole.

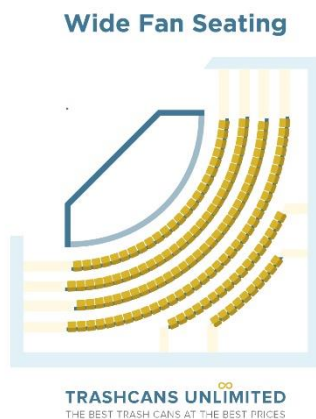


Figure 43 : Sièges d'auditorium à large éventail

4.2.4. Scène à l'italienne

Une scène à l'italienne ressemble à une scène finale, avec l'ajout d'une arche à travers laquelle le public assiste au spectacle. Le public fait face à la scène et ne voit qu'un seul côté de la scène. Souvent, une scène s'étend devant l'arche, offrant ainsi un espace de jeu supplémentaire aux acteurs. Cet espace est appelé le tablier. Sous et devant le tablier se trouve parfois une fosse d'orchestre, utilisée par les musiciens lors des comédies musicales et des opéras (notre exemple).

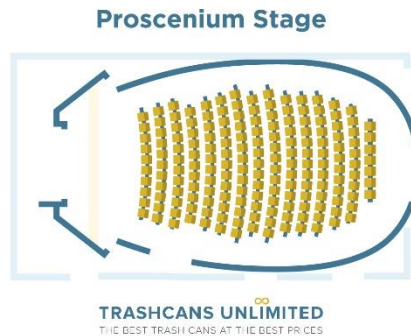


Figure 44 : Scène à l'italienne

4.3. Densité des sièges

Les sièges avec accoudoirs et siège basculant peuvent occuper un espace aussi petit que 500 mm de large (moins pour les sièges sans accoudoirs) avec une dimension de rangée à rangée de 760 à 900 mm mais peuvent être aussi grands que 750 mm de large sur 1400 mm, comme indiqué sur la figure

La surface par place varie donc entre 0,38 m² et 1,05 m². L'augmentation des dimensions réduit la capacité d'accueil. Les dimensions minimales fixées par la législation offrent un faible niveau de confort et ne doivent pas être considérées comme une norme, mais la cohésion sociale du public peut être perdue si les normes sont trop élevées.

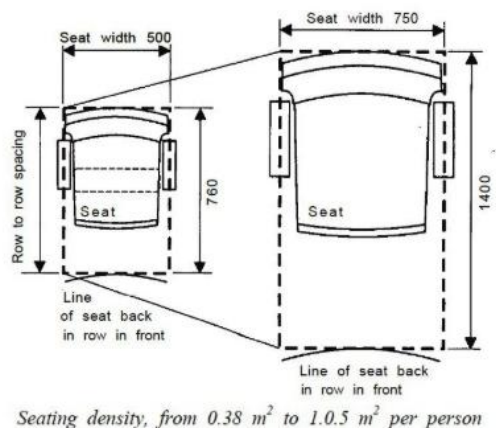


Figure 45 : surface équipé par siège

Une surface d'au moins 0,5 m² par spectateur doit être réservée aux spectateurs assis. Ce nombre est dérivé d'une largeur de siège x espacement des rangées d'au moins 0,45 m² par siège, plus un minimum supplémentaire de 0,5 m x 0,9 m, soit environ 0,05 m² par siège

Dans les salles de conférence où un espace d'écriture est nécessaire, des densités plus faibles sont inévitables, comme le montre la figure.

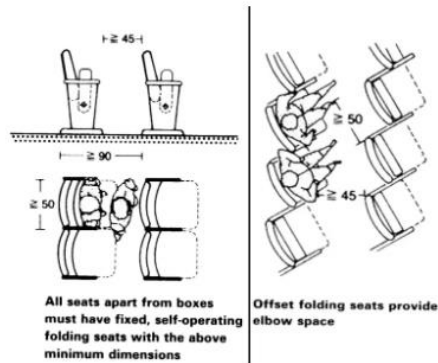


Figure 46 : surface équipé par sièges

4.4. Lignes de visée pour un public assis

Pour que chaque membre du public ait une vue ininterrompue de la plate- forme ou de la scène au-dessus des têtes devant et sans surplombs, la section et le plan de l'auditorium doivent être conformes à certaines limitations fixées par les lignes de visée verticales et horizontales.

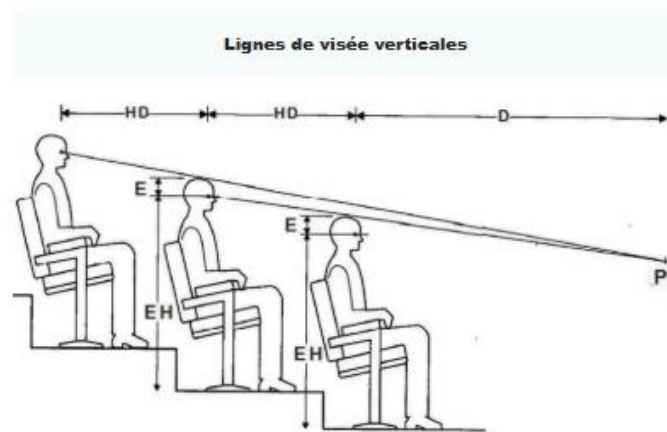


Figure 47 : lignes de visée verticales

4.5. Proportions de scène

Il existe trois formes de scène la scène complète, la petite scène et les zones aménagées.

4.5.1. Scène complète

Plus de 100 m² de surface scénique. Plafond de scène à plus d'un mètre au-dessus du haut de l'arc de scène. Une caractéristique essentielle d'une scène complète est un rideau de sécurité en fer qui sépare la scène de l'auditorium en cas d'urgence.

4.5.2. **Petite scène**

Superficie maximale de 100 m², pas d'extension de scène (scènes secondaires), plafond de scène à 1 m maximum au-dessus du haut du proscenium. Les petites scène ne nécessitent pas de rideau de sécurité en fer.

4.5.3. **Définir des zones**

Espaces de jeu surélevés dans les salles sans projection au plafond. La particularité des décors réside dans la réglementation relative aux rideaux et aux décors. Celle-ci affecte le fonctionnement, et non la planification, des décors.

5. Etudes de cas

5.1. EXEMPLE 1: CENTRE DE CONGRÈS DE LYON "UN COMPLEXE ÉVÈNEMENTIEL EN PLEIN CENTRE-VILLE "

Situé au cœur de la Cité internationale de Lyon, le Centre de Congrès de Lyon est un exemple remarquable d'architecture contemporaine dédiée aux événements, conçu par l'architecte Renzo Piano et inauguré en 1996. Avec une superficie totale de 25 000 m², il offre une infrastructure moderne et modulable, comprenant trois auditoriums (dont la Salle 3000 de plus de 3 000 places), 26 salles de réunion et des espaces d'exposition.

Le centre illustre une synergie entre fonctionnalité, intégration urbaine et innovation esthétique et Grâce à sa localisation stratégique et à ses équipements de pointe, le Centre de Congrès de Lyon accueille chaque année plus de 200 événements, allant des congrès internationaux aux manifestations culturelles, renforçant ainsi le rayonnement de la métropole lyonnaise sur la scène européenne.

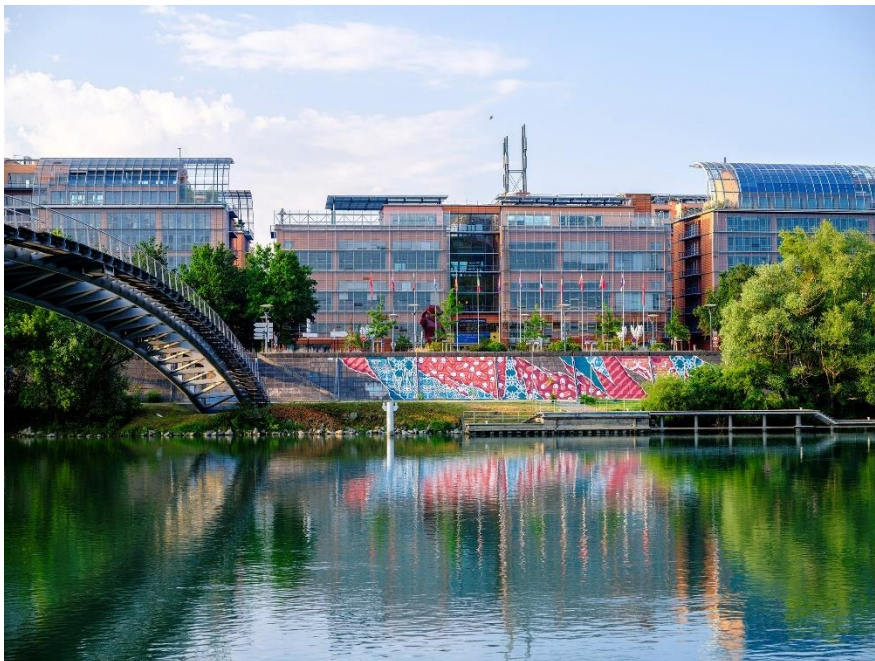


Figure 48: Plan restitué de l'agora d'Athènes à la fin du Ve siècle v. J.-C. (D'après J. M. Camp, 1986 — voir bibliographie)

Au cœur de la Cité internationale, en plein centre-ville en bordure du Parc de la Tête d'Or, le Centre de Congrès de Lyon est idéalement situé et facilement accessible, par tous les moyens de transport (figure 42).

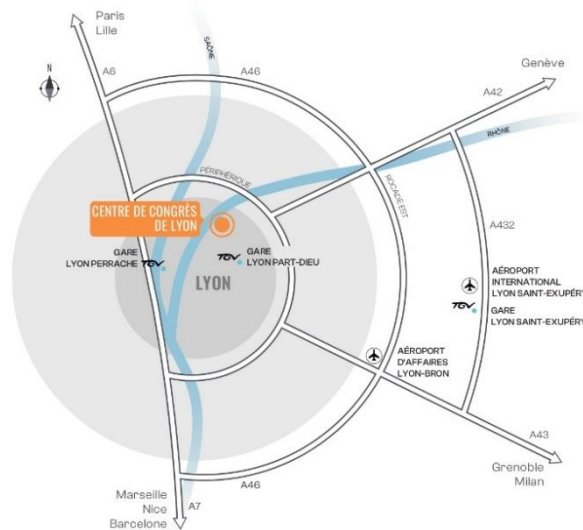


Figure 49: Centre De Congrès De Lyon Carte Accès

Le Centre de Congrès de Lyon offre :

- 24 000 m² modulables dont 3 amphithéâtres (300, 900 et 3000 places)
- 35 salles de réunions équipées, pouvant recevoir de 50 à 450 personnes
- Un espace modulable de 8400 m² sur un même niveau, sans pilier, à la lumière du jour.

5.1.1. **Pourquoi nous avons choisi ce projet ?**

Nous avons choisi d'étudier le centre de congrès de Lyon car il nous semble représenter un modèle de référence en matière d'architecture événementielle contemporaine. Conçu par l'architecte Renzo Piano, ce projet nous a particulièrement interpellé par sa capacité à conjuguer esthétique, fonctionnalité et intégration urbaine. Sa localisation stratégique, entre le Parc de la Tête d'Or et le Rhône, lui confère un cadre naturel exceptionnel tout en assurant une grande accessibilité.

C'est donc un exemple qui, à notre sens, illustre parfaitement nos objectifs qu'on souhaite atteindre dans notre propre projet : créer un espace à la fois fonctionnel, polyvalent et intégré dans son environnement.

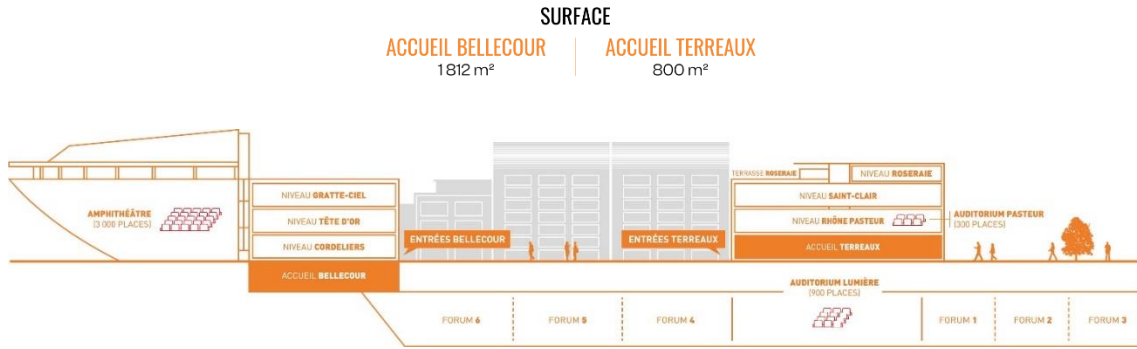


Figure 50 : Plan Schématique Centre de Congrès de Lyon Accueils



Figure 51 : Plan Schématique Centre de Congrès de Lyon Forums

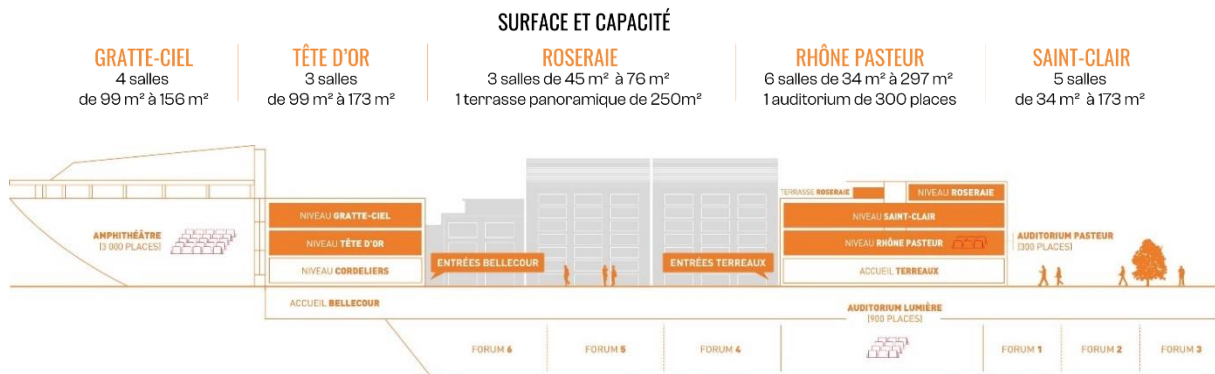


Figure 52 : plan schématique centre de congrès de lyon salles de réunion

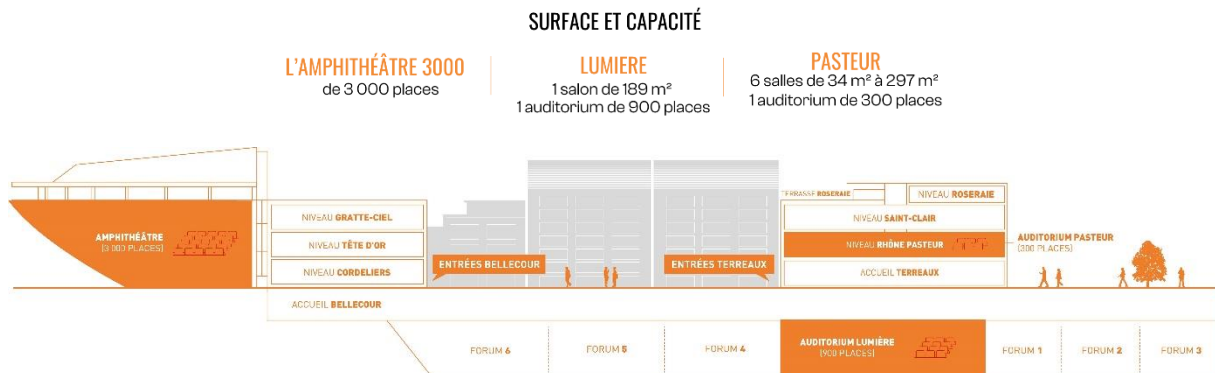


Figure 53 : plan schématique centre de congrès de lyon 3 Amphithéâtre

5.1.2. *Analyse d'étude de cas*

Dans le cadre de notre démarche de conception, le Centre de Congrès de Lyon, œuvre de l'architecte Renzo Piano, s'est imposé comme une référence architecturale pertinente, tant par sa dimension programmatique que par son inscription urbaine et paysagère. Situé entre le parc de la Tête d'Or et le fleuve Rhône, au sein de la Cité Internationale, cet équipement illustre avec finesse l'articulation d'un programme public complexe dans un tissu urbain à la fois dense et perméable. Cette capacité à composer un projet à grande échelle sans rompre l'équilibre du contexte environnant a constitué pour nous un point d'appui conceptuel majeur

D'un point de vue organisationnel, le projet lyonnais présente une répartition claire et hiérarchisée des fonctions : trois auditoriums de capacités variables (300 à 3000 places), un vaste hall d'exposition sans poteaux porteurs, et un ensemble de salles de réunion modulables. La lisibilité des flux, la séparation des parcours publics, VIP et techniques, ainsi que la fluidité des circulations intérieures traduisent une maîtrise des exigences fonctionnelles propres aux équipements de congrès. Ces principes ont directement nourri notre réflexion dans le traitement des volumes de notre propre centre, où nous avons privilégié une dissociation programmatique forte (auditorium, centre d'exposition, espaces logistiques), tout en maintenant une logique d'interconnexion et d'activation mutuelle

Architecturalement, nous avons été particulièrement sensibles au langage formel du bâtiment : une structure élancée, à l'expression sobre mais expressive, fondée sur la répétition modulaire, la transparence et l'ouverture. Les grandes surfaces vitrées, les jeux de toiture et la légèreté apparente de la structure métallique traduisent une volonté affirmée de dialogue avec le paysage. Cette relation dialectique entre intérieur et extérieur, entre bâti et végétal, nous a guidés dans l'élaboration de notre propre stratégie d'insertion, notamment dans le traitement des façades orientées vers la forêt artificielle, et dans la conception d'espaces publics de transition

Enfin, au-delà de la performance technique, c'est la posture architecturale de Renzo Piano que nous avons cherchée à comprendre et à réinterpréter. Son approche, fondée sur la précision constructive, la clarté des dispositifs spatiaux et la modération expressive, offre un modèle de rigueur et d'équilibre. Dans une perspective où monumentalité et respect du contexte ne sont pas antinomiques, le Centre de Congrès de Lyon constitue pour nous une leçon d'architecture « silencieuse » mais signifiante, capable de porter une forte valeur institutionnelle sans céder à la démonstration formelle. Ce positionnement a influencé notre propre projet, dans lequel nous cherchons à articuler présence symbolique et insertion contextuelle, représentativité institutionnelle et convivialité d'usage.

5.1.3. *Qu'est ce qu'on a tiré de ce projet ?*

L'insertion urbaine stratégique

Comme le Centre de Congrès de Lyon, qui s'insère harmonieusement entre un grand parc et un quartier d'affaires, nous avons veillé à positionner notre centre de congrès au cœur du pôle de gouvernance de Salamandre. Son implantation à proximité immédiate de la tour administrative, de l'hôtel, de la cité d'affaires et centre d'archives favorise les connexions fonctionnelles et renforce son rôle de catalyseur au sein du site. Nous avons pensé l'édifice comme un lieu de convergence entre institutions, économie et diplomatie.

La flexibilité des espaces comme moteur de performance

Nous nous sommes inspirés de la modularité des espaces du centre lyonnais pour structurer notre programme autour de plusieurs typologies de salles : un grand auditorium pour les conférences majeures, des salles de réunion configurables pour les sessions parallèles, et un espace d'exposition multifonctionnel. Cette diversité spatiale permet d'accueillir différents formats d'événements, qu'ils soient politiques, économiques ou culturels.

Une identité architecturale forte et symbolique

L'identité visuelle affirmée du centre lyonnais, notamment à travers sa salle principale inspirée de l'amphithéâtre antique, nous a encouragés à développer un langage architectural propre à notre centre. Nous avons opté pour un volume expressif, des matériaux nobles afin d'affirmer le caractère institutionnel et représentatif de l'équipement. Le centre de congrès devient ainsi un symbole du dialogue, de l'ouverture et de la coopération au sein du pôle de gouvernance.

5.2. EXEMPLE 2 : CENTRE INTERNATIONAL DE CONFERENCES (CIC)

Le Centre International de Conférences Abdelatif-Rahal (CIC) d'Alger représente pour nous un modèle architectural emblématique en Afrique du Nord. Conçu par Fabris & Partners et inauguré en 2016, il s'étend sur 220 000 m² et peut accueillir jusqu'à 10000 personnes. Ce projet nous impressionne par sa capacité à conjuguer monumentalité, fonctionnalité et prestige.

Nous sommes particulièrement sensibles à la polyvalence de ses espaces : auditorium de 6 000 places, salles modulables, banquet divisible, tous pensés pour une grande diversité d'événements. Sa localisation en bord de mer, à proximité du Club des Pins, et l'usage de matériaux nobles comme le travertin romain, renforcent son ancrage contextuel.

Nous retenons également l'intégration de technologies de pointe : studios médias, salles de presse, systèmes de traduction, qui répondent aux exigences contemporaines. Enfin, les espaces réservés aux délégations officielles traduisent l'importance diplomatique du lieu.

Le CIC d'Alger nous inspire profondément dans notre propre projet. Il nous aide à cerner les enjeux spatiaux, techniques et symboliques d'un centre de congrès moderne, et guide notre réflexion dans ce mémoire.



Figure 54: CIC - Centre International des Conférences - Alger



Figure 55 : Plan de masse Genaral de centre de Congrès

Plan schématique et capacité d'accueil



Figure 56 : Plan RDC de centre de congres

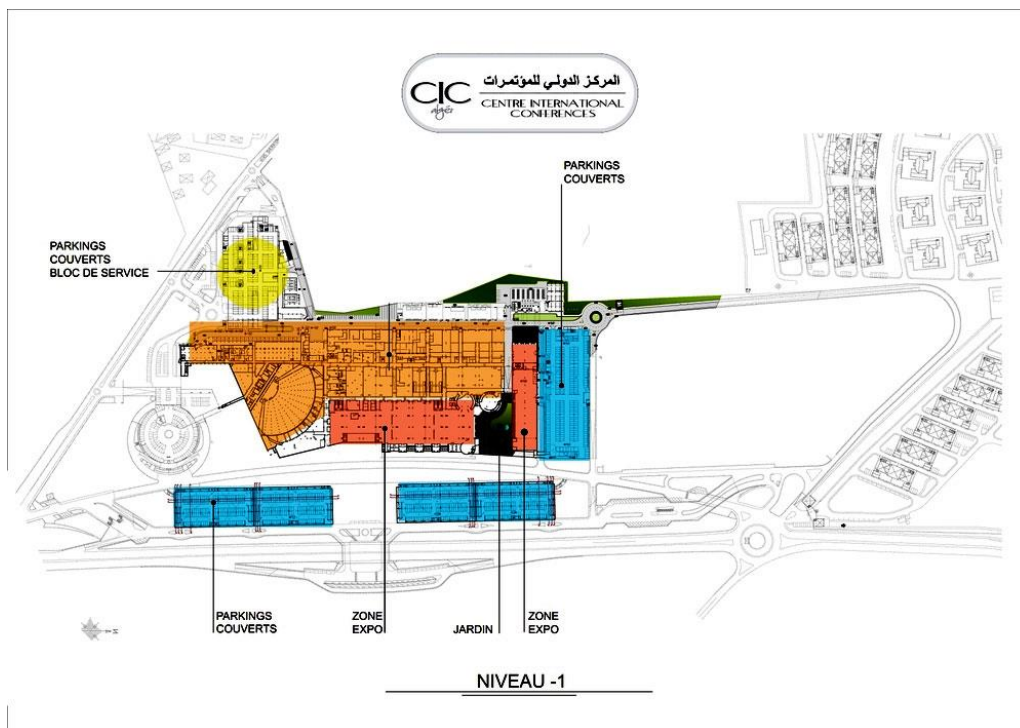


Figure 57 : Plan de R+1 de centre de congres

5.2.1. *Espaces*

Auditorium :

Le Centre International des Conférences (CIC) abrite en son cœur l'auditorium Icosium "un hommage au nom antique d'Alger ", la plus grande salle d'Afrique avec une capacité d'6 000 places. Cet espace monumental se distingue par :

- Un écran géant de 18 m de long sur 10 m de haut.
- Une structure audacieuse : deux niveaux dont l'un repose sur une pente douce et l'autre en porte-à-faux spectaculaire.
- Une coupole culminant à 25 m, soutenue par 20 000 tonnes d'acier pour couvrir les 110 000 m² de toiture.
- 18 modèles de sièges différents, intégrant un système de climatisation discret sous les assises, pour épouser parfaitement la forme de la salle.
- Une scénographie immersive : plafond « ciel et nuages » et parois vibrantes en formes de vagues (optimisées pour l'acoustique), baignées d'une lumière colorée dynamique.



Figure 59 Auditorium "Icosium"



Figure 58 : Auditorium "Icosium"

Salle Djamila :

Une deuxième grande salle, bâtiesée « Djamila », d'une capacité d'accueil de 700 personnes, dotée d'une tribune amovible permettant de la transformer en salle de conférence de 270 personne ou en salle de banquets de 450 personnes.



Figure 60 : salle Djamilia



Figure 61 : salle djamilia

5.2.2. *Analyse d'étude de cas et ce qu'on a tiré de ce projet*

D'après nous, le Centre International de Conférences d'Alger, situé à Club des Pins et inauguré en 2016, constitue une référence monumentale et stratégique dans le paysage des équipements diplomatiques et événementiels en Afrique. Ce projet, qui répond à des ambitions d'envergure nationale et continentale, conjugue représentativité institutionnelle, technicité avancée et richesse spatiale. Il est destiné à accueillir des sommets internationaux, des congrès d'État, des conférences économiques et des événements culturels de grande ampleur.

Ce qui nous a particulièrement interpellés dans ce projet, c'est sa capacité à articuler monumentalité et fonctionnalité, tout en intégrant une complexité programmatique maîtrisée. Le CIC comprend un auditorium principal de 6 000 places (l'auditorium Icosium), le plus grand du continent africain, ainsi que de multiples salles polyvalentes, des espaces de banquet, d'exposition, des salons VIP, une salle de presse, des bureaux pour délégations, et même des logements présidentiels intégrés. Cette richesse programmatique a profondément influencé notre propre approche, notamment dans la manière de fragmenter les volumes par typologie d'usage tout en maintenant une cohérence d'ensemble.

Sur le plan architectural, nous retenons l'expression forte du bâtiment, fondée sur des lignes tendues, des volumes massifs et une géométrie rigoureuse, traduisant la solennité et l'autorité attendues d'un centre de cette nature. La toiture monumentale, avec sa coupole culminant à 25 mètres, ainsi que les traitements acoustiques sophistiqués (parois ondulées, plafond dit « ciel et nuages »), témoignent d'une attention particulière portée à l'ambiance spatiale et à la qualité des usages. L'effet d'ensemble évoque une architecture de représentation, à la fois imposante et

maîtrisée. Cette lecture a renforcé notre volonté d'inscrire notre propre projet dans une ambivalence entre monumentalité symbolique et sobriété contrôlée.

Nous avons également été sensibles à l'ingénierie intégrée du CIC. L'utilisation de technologies avancées (systèmes audiovisuels, climatisation au niveau des assises, studios de presse, dispositifs de sécurité) souligne l'importance d'un projet pensé dans sa technicité autant que dans sa forme. Dans notre propre proposition, nous avons souhaité retrouver cette exigence, en intégrant une architecture à la fois intelligente, adaptable et anticipatrice des besoins futurs d'un équipement de gouvernance.

En définitive, le CIC d'Alger nous apparaît comme un modèle de référence dans le contexte nord-africain, à la croisée des enjeux politiques, diplomatiques et territoriaux. Son implantation en bord de mer, sa gestion des flux protocolaires, sa monumentalité maîtrisée et sa capacité à accueillir des fonctions multiples nous ont inspirés pour concevoir un centre de congrès ancré dans une vision institutionnelle forte, tout en étant ouvert à l'innovation et à la diversité des usages.

6. Conclusion

À l'issue de cette approche théorique, nous avons pu établir les fondements conceptuels, fonctionnels et urbains qui sous-tendent la conception d'un centre de congrès contemporain. L'étude des caractéristiques générales de ce type d'équipement à l'échelle internationale, ainsi que l'analyse typologique des différentes formes qu'il peut prendre selon le contexte d'implantation, nous ont permis de cerner les exigences essentielles en matière de modularité, d'accessibilité, de performance technique et de polyvalence.

Les études de cas, notamment celles du Centre de Congrès de Lyon et du CIC d'Alger, nous ont offert des références concrètes, nourries par des stratégies architecturales rigoureuses, des logiques d'insertion urbaine exemplaires et des démarches constructives responsables. Ces analyses ont enrichi notre réflexion et guidé nos choix de conception en mettant en lumière la manière dont un équipement public de grande envergure peut conjuguer expression symbolique, rationalité fonctionnelle et pertinence territoriale.

Dans le cadre de notre projet de fin d'études, cette base théorique constitue un socle de référence solide pour articuler les différents volets de notre démarche : l'intégration dans un pôle de gouvernance à vocation multiple, la relation avec le tissu urbain environnant, la construction d'une image institutionnelle forte, ainsi que l'adoption de solutions durables et innovantes. Ainsi, cette approche ne se limite pas à un cadre d'analyse, mais s'inscrit pleinement dans notre stratégie de projet, comme un levier d'interprétation, de cohérence.

Approche Conceptuelle

1. Introduction

Implanté au cœur du pôle de gouvernance de Salamandre à Mostaganem, notre projet de centre de congrès s'insère dans une trame urbaine nouvelle, en pleine évolution, qui regroupe des entités majeures comme la tour administrative, la cité d'affaires, les archives numériques, la mosquée et des zones résidentielles. Plus qu'un simple équipement, notre projet a été pensé comme un lieu de convergence entre institutions, innovation et ancrage local. En tant qu'étudiants en architecture, nous avons abordé ce contexte avec le désir de répondre à ces ambitions à travers un langage architectural engagé et porteur de sens.

Dans cette logique, le centre de congrès occupe une place centrale : à la fois par sa position géographique au sein du pôle, et par la nature des fonctions qu'il abrite rencontres, représentations, savoirs partagés. Il devient un lieu vivant, ouvert, capable de rassembler les usagers autour de moments forts. Ce rôle symbolique nous a motivés à imaginer un projet qui dépasse les attentes fonctionnelles pour proposer un espace fluide, lisible et accueillant.

Face aux défis actuels de l'architecture publique, repenser les liens au paysage, adopter une écriture plus expressive, intégrer les outils numériques, nous avons choisi une approche organique, en rupture avec l'orthogonalité dominante du plan directeur. En nous appuyant sur la modélisation paramétrique et une lecture sensible du site, nous avons cherché à inscrire notre projet dans une continuité à la fois contextuelle et prospective, fidèle à notre vision d'une architecture humaine, ancrée et évolutive.

2. Choix de site et motivation

2.1. Par rapport au Pôle

Nous avons choisi ce terrain parce qu'il occupe une position stratégique à la fin de l'esplanade, là où convergent plusieurs flux. Il est traversé par un axe piéton majeur, ce qui permet une circulation douce depuis le cœur du pôle. En parallèle, l'accès routier se fait en souterrain, ce qui libère l'espace en surface. Il y a aussi une station de monorail posée sur la placette, partagée avec l'hôtel voisin, qui renforce la connexion avec les autres parties du pôle. Enfin, le terrain se trouve au centre d'un regroupement de projets clés : c'est cette centralité naturelle, en plein cœur de la forêt aménagée, qui nous a motivés pour développer une architecture intégrée et fluide.

2.2. Par rapport aux autres équipements du pôle

Le site est en lien direct avec plusieurs équipements structurants : la tour de gouvernance, la cité d'affaires, l'hôtel, le centre d'archives numériques et même l'incubateur. Cette proximité permet au centre de congrès de jouer un rôle de trait

continuité paysagère et densification fonctionnelle. Ces éléments ont influencé notre conception, tant sur le plan volumétrique que dans l'organisation des parcours et des espaces ouverts

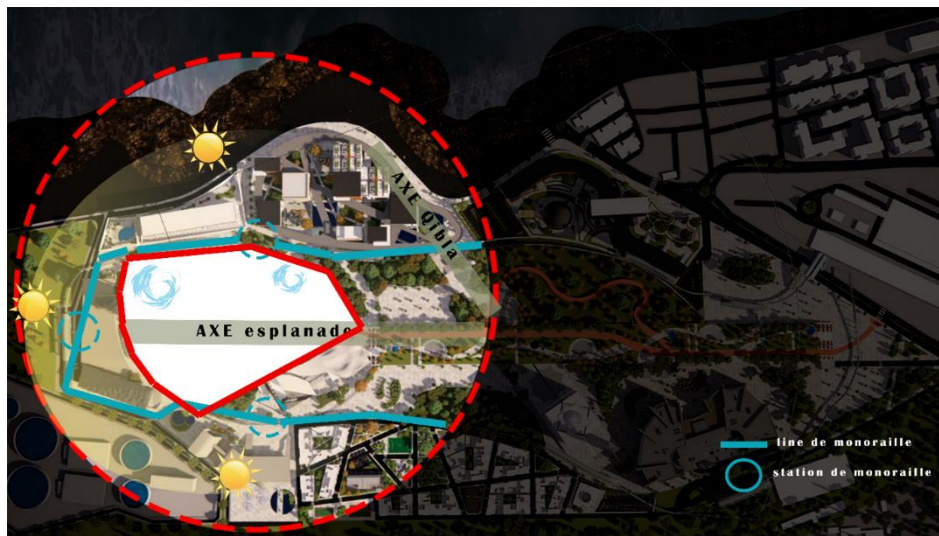


Figure 63 : implantation de terrain

4. L'idéation architecturale

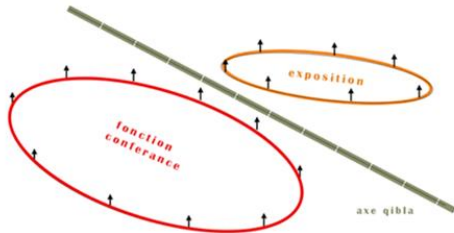
L'idée fondatrice du projet repose sur une séparation fonctionnelle lisible entre deux entités majeures : un auditorium destiné aux grandes conférences et un espace d'exposition pour les événements institutionnels. Cette distinction nous a conduit à développer deux volumes autonomes, aux formes ovoïdes, reliés mais bien différenciés dans leur fonctionnement. Cela permet de mieux gérer les flux, d'offrir une souplesse d'usage et de répondre aux exigences spécifiques de chaque programme

La forme fluide et non orthogonale n'est pas un geste formel arbitraire : elle exprime notre volonté de rompre avec la rigidité du plan directeur du pôle, tout en s'intégrant de manière douce et progressive dans la forêt aménagée du site. Nous avons puisé notre inspiration dans les logiques naturelles, comme les courbes douces observées dans les formations végétales ou les contours organiques du sol, afin de créer une architecture qui s'adapte au terrain tout en l'enrichissant.

L'axe de la Qibla, déjà structurant à l'échelle du pôle, a été exploité comme une ligne de force organisatrice. Il nous a permis d'orienter les deux volumes principaux et de guider les circulations de manière fluide et lisible. Cette ligne influence la composition générale du projet, renforce sa cohérence avec les autres équipements du pôle et lui confère une dimension symbolique forte

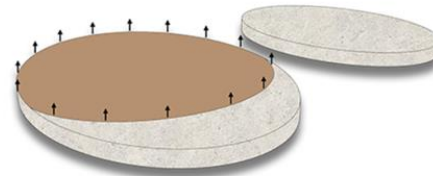
Notre démarche conceptuelle s'articule autour de la séparation fonctionnelle des deux blocs principaux, leur orientation selon l'axe de la Qibla, et une forme fluide inspirée de la nature. Ce parti pris répond à la fois aux exigences du programme et à l'identité paysagère du site forestier.

DIAGRAMME CONCEPTUEL



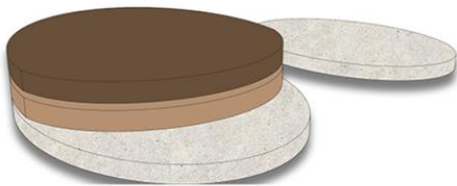
1. Zonage fonctionnel

Le projet commence par l'implantation de deux ellipses principales, orientées selon l'axe de la Qibla. Celles-ci définissent les deux grandes fonctions du programme : conférences et expositions. Cette orientation assure une cohérence symbolique et structure la distribution spatiale dès les premières étapes.



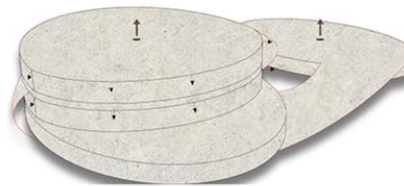
2. Massing initial

Les formes elliptiques sont extrudées verticalement afin de générer deux volumes principaux posés sur un socle commun. Cette étape établit la base volumétrique du projet et pose les fondations d'un langage architectural fort, prêt à évoluer.



3. Mise en élévation

Le volume dédié aux conférences est surélevé afin d'accentuer sa domination fonctionnelle et symbolique. Ce geste architectural renforce sa visibilité et affirme son rôle central au sein du projet.



4. Création de l'enveloppe

Une enveloppe extérieure fluide est générée, connectant les deux volumes principaux tout en assurant la continuité entre les niveaux. Ce geste unificateur donne une identité formelle forte au projet et amorce une esthétique organique et contemporaine.

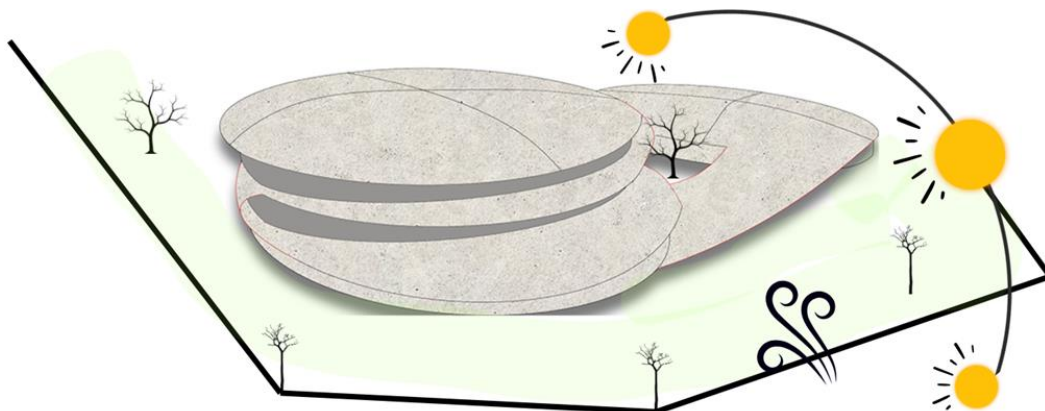
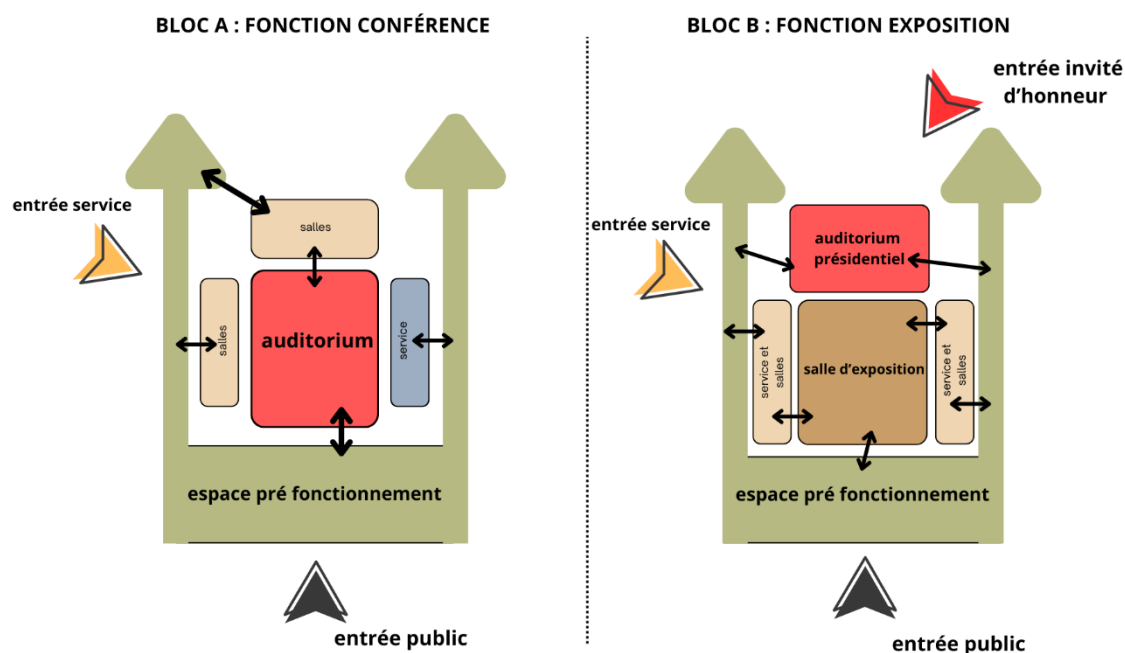


Figure 64 : schéma d'évolution de la forme

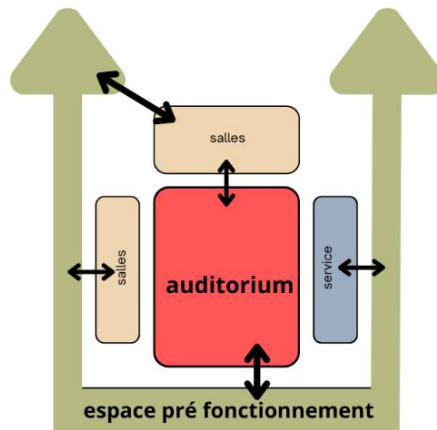
5. Programme

5.1. Organigramme de RDC



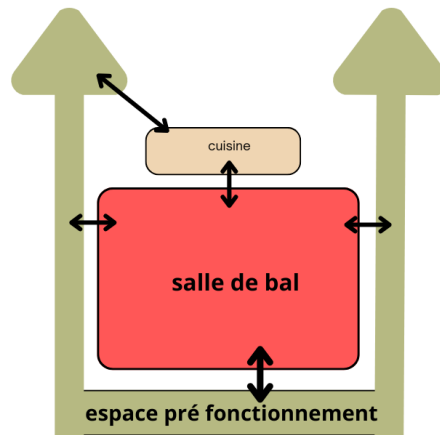
l'espace	superficie m ²	l'espace	la superficie m ²
la salle de spectacle	1640	salle de bal	1094
la scène	295	auditorium	317
le regie	11,5	la scène	43
la salle 1	34,35	la salle 1	50,4
la salle 2	28,4	la salle 2	41,5
la salle 3	30,44	la salle 3	39,7
la salle 4	30	la salle 4	20
la salle 5	19,7	la salle 5	17,77
la salle 6	19	la salle 6	50,4
la salle 7	19	bureau 1	16,95
la salle 8	19,7	bureau 2	16,78
la salle 9	30	bureau 3	13,53
la salle 10	30,44	bureau 4	15,66
la salle 11	28,4	bureau 5	15,56
la salle 12	34,5	bureau 6	13,5
stockage/préparation	12	local d'archive	15,65
snack bar	10	salle de prière 1	17,5
bureau d'information	14,24	salle de prière 2	17,5
l'infermerie	14,24	snack bar	41,47
sanitaire 1	31,5	infermerie	9
sanitaire2	31,5	poste de contrôle	8
vide sur sous sol	321	stockage	17
total	2704,91	sanitaire (6 espaces)	110
		espace préfonctionnement	502
		total	2503,87

5.2. Organigramme de R+1



l'espace	la superficie m ²
la salle 13	25
la salle 14	34,35
la salle 15	28,4
la salle 16	30,44
la salle 17	30
la salle 18	32
la salle 19	73,5
la salle 20	74
la salle 21	32,42
la salle 22	30
la salle 23	30,44
la salle 24	28,4
la salle 25	34,35
la salle 26	25
sanitaire 1	31,5
sanitaire 2	31,5
total	571,3

5.3. Organigramme de R+2



niveau 2

l'espace	la superficie m ²
la salle de bal	1100
la salle 1	43
la salle 2	43
la salle 3	32
la salle 4	30,54
la salle 5	43
loge	61
cuisine	54
stockage	30
vestiere 1	32
vestiere 2	32
sanitaire 1	43
sanitaire 2	43
total	1586,54

6. Outils numériques de conception

Dans le cadre de la conception du Centre de Congrès, nous avons opté pour une démarche paramétrique, appuyée sur l'utilisation de logiciels de modélisation avancée. Le choix de Rhinocéros 3D s'est imposé pour sa capacité à générer des formes complexes grâce à la technologie NURBS, offrant une grande précision dans le dessin de surfaces courbes et dans la gestion des transitions morphologiques.

L'intégration de Grass Hopper, plugin de Rhino, a permis de développer des logiques de conception algorithmique adaptées à notre projet, notamment pour la gestion des façades, des structures répétitives et de certains éléments organiques. À cela s'ajoute l'usage de scripts Python, parfois générés via des outils d'intelligence artificielle, pour automatiser certaines opérations complexes ou personnalisées.

Ces outils numériques ont constitué un réel levier d'innovation dans notre approche architecturale, en nous permettant d'expérimenter des solutions formelles tout en maîtrisant la performance spatiale et environnementale du bâtiment dès les premières phases de conception.

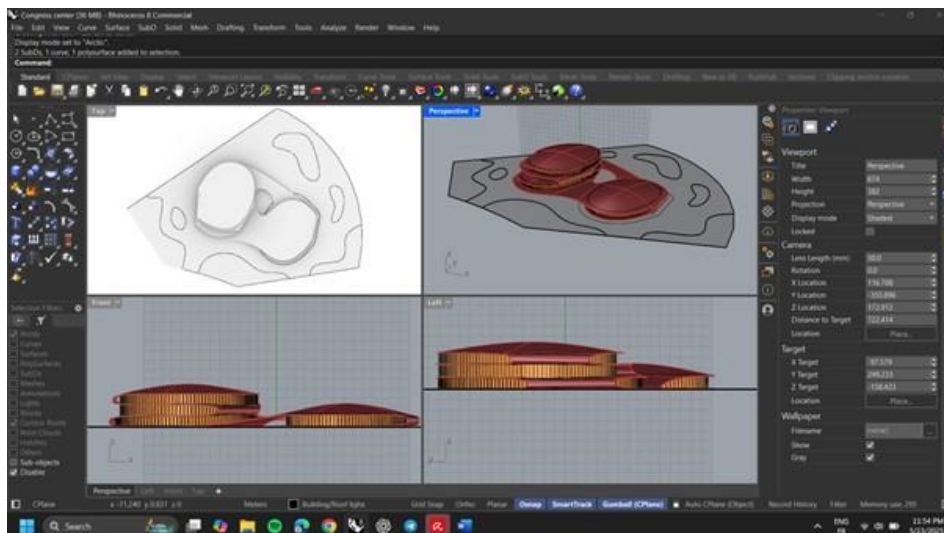


Figure 65 : Logiciel Rhinocéros 3D

7. Structure Tridimensionnelle et Matériaux

7.1. Système structurel

Type : Structure mixte (béton armé + métallique)

Application :

- Structure tridimensionnelle pour la toiture
- Béton armé pour les poteaux porteurs

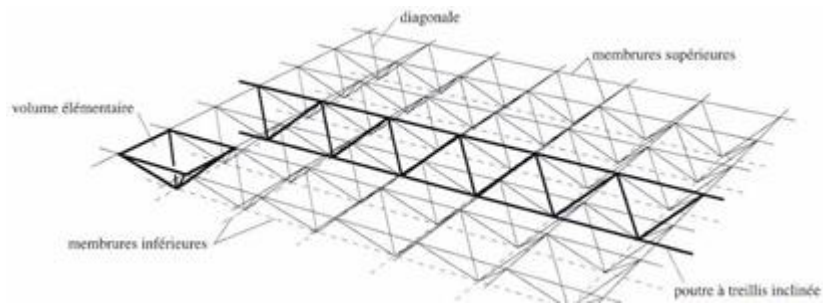


Figure 66 : structure

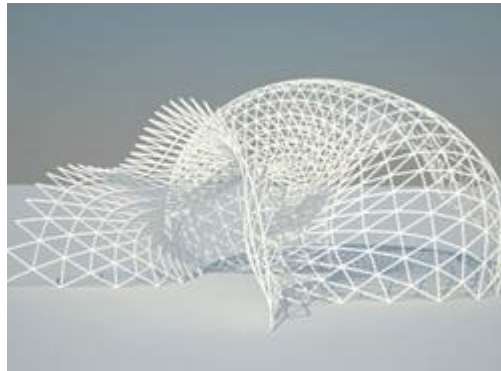


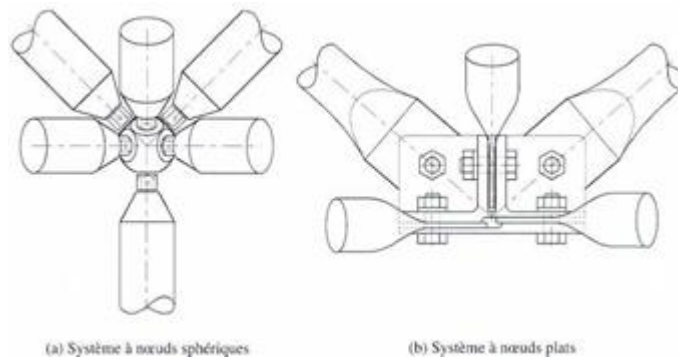
Figure 67 : structure tridimensionnelle

7.2. Systèmes de fixation

Appuis : Jonction entre poteaux et toiture

Solutions techniques :

- Plaques d'assise en acier inoxydable
- Joints de dilatation pour absorber les mouvements



7.3. Matériaux utilisés dans la structure tridimensionnelle

7.3.1. *Panneaux GRC*

Utilisation : Toiture

Composition :

- Ciment Portland (liant)

- Sable fin (charges minérales)
- Eau
- Fibres de verre alcalino-résistantes (AR-glass)

Caractéristiques du GRC (Glassfibre Reinforced Concrete)

Matériau composite idéal pour :

- Création de panneaux préfabriqués
- Éléments architecturaux (façades, corniches)
- Structures légères



Figure 68 : panneaux GRC

7.3.2. **Béton armé**

Utilisation : Système portique (structure principale)

7.3.3. **Acier**

Utilisation : Éléments de la toiture

8. Ambiances et rendus



Figure 69 : vue sur promenade



Figure 70 : vue sur projet



Figure 71 : vue sur volume

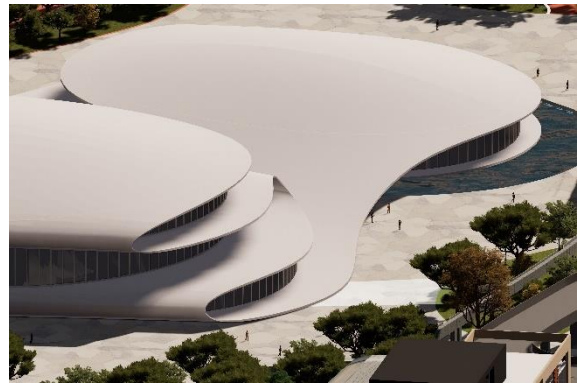


Figure 72 : vue sur volume



Figure 73 : vue sur l'esplanade



Figure 74 : vue sur volume

Conclusion

À travers ce projet de fin d'études, nous avons conçu un centre de congrès intégré à un pôle de gouvernance à Mostaganem, visant à requalifier un ancien site industriel et à structurer un nouveau noyau institutionnel. Fondée sur une approche théorique solide et l'analyse de références majeures telles que le CIC d'Alger et le Centre de Congrès de Lyon, notre démarche a articulé enjeux fonctionnels, symboliques et urbains. Le projet propose une organisation claire et flexible, une architecture ouverte et représentative, ainsi qu'une intégration urbaine soignée. Pensé dans une logique de durabilité, ce centre de congrès se veut un équipement structurant, au service du territoire et de ses dynamiques futures.

Bibliographie

Paris Métropole / EL. (2009). Groupe de travail « Métropolisons La Défense » – Synthèse des échanges et proposition de prise de position. Paris Métropole.

(Document PDF : Synthese_La_Defense3.pdf)

Ville de Paris, SNCF & Nouvelle AOM. (2018). Projet urbain Maine-Montparnasse – Réunion publique du 25 mai 2018 [Présentation PowerPoint].

(Document PDF : 101216.pdf)

Réseau Vélo 78. (s.d.). Fiche parcours vélo B11 : Pont de Bezons – La Défense. [Fiche technique].

<https://www.openrunner.com/r/9194064>

(Document PDF : B11_Pont-Bezons_Défense-.pdf)

Université Abdelhamid Ibn Badis – Mostaganem. (s.d.). Reconquête de la friche industrielle la SONIC. <https://theses-algerie.com/4806771410567516>

Afroandalou. (2017, avril). Une nouvelle ville écologique à Mostaganem. <https://afroandalou.over-blog.com/2017/04/algerie-une-nouvelle-ville-ecologique-a-mostaganem-projet.html>

SETRAM. (s.d.). Tramway de Mostaganem. <https://e-arkeb.setram.dz/nos-reseaux/MGM>

Cybergeog. (2020). Urbanisation de l'agglomération mostaganémoise (Algérie). <https://journals.openedition.org/cybergeog/34731>

Centre de Congrès | Lyon events. <https://www.gl-lyonevents.com/fr/centre-de-congres>. Consulté le 27 mai 2025.

C.I.C. - Centre International des Conférences - Fabris & Partners. <https://www.fabrispartners.it/fr/projets/cic-centre-international-de-conferences-FR/>. Consulté le 27 mai 2025.

Junior, Universalis. « Le forum romain ». *Universalis Junior*, <https://junior.universalis.fr/document/le-forum-romain>. Consulté le 27 mai 2025.

Marc, Jean-Yves. *Les agoras grecques d'après les recherches récentes*. 1998. www.persee.fr, <https://doi.org/10.3406/hista.1998.2815>.

Archi_com. « AUDITORIUM DESIGN ★ Archi-Monarch ». *Archi-Monarch*, 1 septembre 2022, <https://archi-monarch.com/auditorium-design/>.

« Auditorium Plans & Layout Guides ». *Trash Cans Unlimited*,
<https://trashcansunlimited.com/blog/auditorium-plans-layout-guides/>. Consulté le 5
juin 2025.

Annexe

Fonction	Surface estimée (m ²)
Tour administrative	10 000
Cité administrative	32 000
Centre des archives	5 000
Mosquée	18 000
Cité des affaires	33 500
Centre d'incubation	6 000
Centre de congrès	10 000
Hôtel d'affaires et résidences	55 000
Centre commercial	11 000
Espaces verts et loisirs	100 000
Voiries, stationnements, accès	150 000
Réserves foncières	40 000

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية وزارة

التعليم العالي والبحث العلمي

جامعة عبد الحميد بن باديس - مستغانم -

كلية العلوم والتكنولوجيا، جامعة عبد الحميد ابن باديس

تصريح شرفي خاص بالالتزام بقواعد الزاهاة العلمية لإنجاز البحث¹

أنا الممضي أدناه،

الطالب (ة): نيس حسيبة عبد الحميد رقم التسجيل الجامعي: 2026.38040330 الحامل لبطاقة التعريف الوطنية

رقم: 203071013 والصادرة بتاريخ: 07/10/2024 عن آيات بلادي المحمدية

المسجل كلية العلوم والتكنولوجيا، جامعة عبد الحميد ابن باديس / قسم الهندسة المعمارية

شعبة هندسة الزواهاة / التخصص هندسة الزواهاة والمكلف بإنجاز مذكرة

ماستر بعنوان:

Pole de gouvernance

Centre des Congrès

أصرح بشرفي أنني ألتزم بمراعاة المعايير العلمية والمنهجية ومعايير الأخلاقيات العلمية والزاهاة الأكاديمية

المطلوبة في إنجاز البحث، وأتحمل المسؤولية الشخصية عن كل المحتوى المتضمن في البحث المذكور أعلاه.

التاريخ: 09/06/2024 إمضاء

المعني


الذي يحدد القواعد المتعلقة بالوقاية من السرقة العلمية ومكافحتها 2016 جويلية 28 المخرج في 933 ملحق القرار الوزاري رقم¹

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية وزارة

التعليم العالي والبحث العلمي

جامعة عبد الحميد بن باديس - مستغانم -

كلية العلوم والتكنولوجيا، جامعة عبد الحميد ابن باديس

تصريح شرفي خاص بالالتزام بقواعد الزاها العلمية لإنجاز البحث¹

أنا الممض ي أدناه،

الطالب (ة): منعاجية محمد رقم التسجيل الجامعي: 037030059 الحامل لبطاقة التعريف الوطنية

رقم: 401763044 والصادرة بتاريخ: 21-05-2022 عن بلدية مستغانم

المسجل كلية العلوم والتكنولوجيا، جامعة عبد الحميد ابن باديس / قسم الهندسة المعمارية
شعبة هندسة معمارية / التخصص هندسة معمارية والمكلف بإنجاز مذكرة

ماستر بعنوان:

Pole de gouvernance

Centre de Congres

أصرح بشرفي أنني ألتم بمراعاة المعايير العلمية والمنهجية ومعايير الأخلاقيات العلمية والزاها الأكاديمية

المطلوبة في إنجاز البحث، وأتحمل المسؤولية الشخصية عن كل المحتوى المتضمن في البحث المذكور أعلاه.

التاريخ: 05/06/2022 إمضاء

المعني

الذي يحدد القواعد المتعلقة بالوقاية من السرقة العلمية ومكافحتها 2016 جويلية 28 الموح في 933 ملحق القرار الوزاري رقم¹

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية وزارة

التعليم العالي والبحث العلمي

جامعة عبد الحميد بن باديس - مستغانم -

كلية العلوم والتكنولوجيا، جامعة عبد الحميد ابن باديس

تصريح شرفي خاص بالالتزام بقواعد الزاها العلمية لإنجاز البحث¹

أنا الممض ي أدناه،

الطالب(ة): محمد بن باديس رقم التسجيل الجامعي 202037289944 الحامل لبطاقة التعريف الوطنية

رقم: 11.79.618229 والصادرة بتاريخ: 14/06/20 عن باديس مستغانم

المسجل كلية العلوم والتكنولوجيا، جامعة عبد الحميد ابن باديس / قسم الهندسة المعمارية

شعبة هندسة التخصص هندسة والمكلف بإنجاز مذكرة

ماستر بعنوان:

Pol. de gouvernance

Centre de langues

أصرح بشرفي أني ألتم بمرعاة المعايير العلمية والمنهجية ومعايير الأخلاقيات العلمية والزاها الأكاديمية

المطلوبة في إنجاز البحث، وأتحمل المسؤولية الشخصية عن كل المحتوى المتضمن في البحث المذكور أعلاه.

التاريخ: 09/06/2020 إمضاء

المعني

.....

الذي يحدد القواعد المتعلقة بالوقاية من السرقة العلمية ومكافحتها 2016 جويلية 28 المؤرخ في 933 ملحق القرار الوزاري رقم¹